

AR PREFECTURE

017-211703608-20151202-9C_02_12_2015-BF

Atelier **BEGUE – PEYRICHOU – GERARD & Associés**

Architectes DPLG
3 rue Audebert – Corderie Royale
17300 ROCHEFORT

Tél : 05 46 99 14 40
Fax: 05 46 87 24 05



Dossier n° 14 - 03

CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE

A SAINTE MARIE DE RE

17 740 - SAINTE MARIE DE RE

LOT N°09 – MENUISERIES BOIS – SGNALETIQUE

Maître d'Ouvrage :

MAIRIE DE SAINTE MARIE DE RE

17 740 - SAINTE MARIE DE RE

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~08~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
017 014703608-20154202-06-02-02-2015-BF
Reçu le 04/12/2015

TABLE DES MATIERES

9.1 GENERALITES	4
9.1.1 OBJET DU MARCHÉ	4
9.1.2 RÈGLEMENTS ET NORMES	4
9.1.2.1 D.T.U., Normes	4
9.1.2.2 Règles de calcul	4
9.1.2.3 Normes N.F., Arrêtés et Décrets	4
9.1.3 SPÉCIFICATIONS PARTICULIÈRES À CE LOT	4
9.1.3.1 Prestations à la charge du présent lot	4
9.1.3.2 Caractéristiques des bois	5
9.1.3.3 Eléments métalliques	6
9.1.3.4 Quincailleries et équipements	6
9.1.3.5 Pose des blocs-portes	7
9.1.3.6 Réglementation et performance thermiques	7
9.1.3.7 Performance acoustique	7
9.1.3.8 Réception des supports	8
9.1.4 PLANS D'EXÉCUTION	8
9.1.5 INSTALLATION, SÉCURITÉ ET PROTECTION SANTÉ	8
9.2 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE BLOCS-PORTES	8
9.2.1 BLOCS-PORTES PF / CF	8
9.2.1.1 Bloc-porte PF/CF 1/2 h à 2 vantaux simple action	8
9.2.1.2 Bloc-porte PF/CF 1/2 h à 2 vantaux simple action pour placard technique	9
9.2.1.3 Blocs-portes PF/CF 1/2 h à 1 vantail en simple action	10
9.2.1.4 Façade CF 1/2 heure pour placard technique	10
9.2.1.5 Oculus PF / CF 1/2 h	11
9.2.2 BLOCS-PORTES ACOUSTIQUES	11
9.2.2.1 Blocs-portes acoustiques CF / PF 1/2 heure à 1 vantail 30 dB	11
9.2.2.2 Fermes portes avec bras à glissière pour les sanitaires	12
9.2.3 BLOCS-PORTES ISOLANTE	12
9.2.3.1 Blocs-portes à âmes isolantes à 1 vantail	12
9.2.4 BLOCS-PORTES ÂMES PLEINES	12
9.2.4.1 Blocs-portes à un vantail âme pleine	12
9.2.5 PROTECTIONS	13
9.2.5.1 Protections en inox en soubassement des portes	13
9.3 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE PLACARDS	13
9.3.1 FAÇADES ET AMÉNAGEMENTS DES PLACARDS COULISSANTS	13
9.3.1.1 Façades de placards coulissants	13
9.3.1.2 Aménagement de placard coulissant	14
9.3.2 FAÇADES ET AMÉNAGEMENTS DES PLACARDS BATTANTS	14
9.3.2.1 Porte de placard battant à 1 vantail	14
9.3.2.2 Porte de placard battant à 2 vantaux	15
9.3.2.3 Aménagement de placard battants	15
9.3.3 MODULE DE RANGEMENT	16
9.3.3.1 Module de rangement en aggloméré	16

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~EN CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE

017 2014703548 - 2015F4202-06 - 02-12-2015-PF
Reçu le 04/12/2015

9.4 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE MOBILIER	16
9.4.1 MOBILIERS	16
9.4.1.1 Plans de travail ou vasque	16
9.4.1.2 Meuble bar	17
9.4.1.3 Étagères en médium stratifiés	17
9.4.1.4 Miroirs collés	18
9.5 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE MENUISERIES BOIS INTERIEURES	18
9.5.1 MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS	18
9.5.1.1 Coiffe en médium de 30 mm	18
9.5.1.2 Habillage en médium de 30 mm	18
9.5.1.3 Précadre en bois massif de 50 mm	18
9.5.1.4 Plinthes bois	19
9.5.1.5 Plinthes bois crémaillères	19
9.5.1.6 Tablette en OSB	19
9.5.1.7 Habillages des joints de dilatation	20
9.5.1.8 Coffres caches tuyaux en médium	20
9.5.1.9 Trappes de visite PF / CF 1/2 h - Horizontale	20
9.5.1.10 Trappes de visite PF / CF 1/2 h - Verticale	21
9.5.2 PANNEAUX ACOUSTIQUES	21
9.5.2.1 Panneaux décoratifs et acoustiques en bois	21
9.5.2.2 Grilles décoratives et acoustiques en tenture à tendre	22
9.5.3 PARQUET	22
9.5.3.1 Parquet en bois	22
9.5.4 ESCALIER	23
9.5.4.1 Escalier en bois	23
9.5.5 CHÂSSIS FIXES VITRÉS INTÉRIEURS	23
9.5.5.1 Châssis fixes vitrés verticaux CF 1/2 h	23
9.5.6 TRAVAUX DIVERS	23
9.5.6.1 Barillets de chantier	24
9.5.6.2 Organigramme et remise des clés	24
9.6 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE MENUISERIES BOIS EXTERIEURES	24
9.6.1 PRECADRE BOIS EXTERIEURS	24
9.6.1.1 Précadre en bois massif de 30 mm	24
9.6.2 BARDAGES EXTERIEURE EN BOIS	24
9.6.2.1 Bardages à couvre joint extérieur bois en Epicéa à peindre	24
9.6.3 PORTES EXTERIEURES EN BOIS	25
9.6.3.1 Portes bois à 1 vantail	25
9.6.3.2 Portes bois à 2 vantaux	25
9.6.3.3 Porte bois avec tasseaux formant couvre joint	26
9.6.4 VOLETS COULISSANTS EXTERIEURE EN BOIS	26
9.6.4.1 Volets coulissants avec tasseaux formant couvre joint	26
9.7 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE SIGNALÉTIQUE	27
9.7.1 SIGNALÉTIQUE INTERIEURE	27
9.7.1.1 Tôle en acier galvanisé pour affichage	27
9.7.1.2 Plaque pictogramme	27
9.8 PRESCRIPTIONS GENERALES	27

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~08~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

~~017 014703648 - 20154202-06 - 02-12-2015-BF~~
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE

Reçu le 04/12/2015

9.8.1 HYGIÈNE ET SÉCURITÉ DE CHANTIER	27
9.8.2 DOSSIER DES OUVRAGES EXÉCUTÉS D.O.E.	27
9.9 PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES EVENTUELLES (PSE) OBLIGATOIRE	28
9.9.1 PSE HORS DEVIS	28
9.9.1.1 PSE N°09-01 - Habillage par panneaux bois en OSB	28
9.9.1.2 PSE N°09-02 - Parquet en bois	28
9.9.1.3 PSE N°09-03 - Plateau en médium peint de 30 mm	28
9.9.1.4 PSE N°09-04 - Rideaux de scène	28
9.9.1.5 PSE N°09-05 - Rideaux de séparation de scène	29
9.9.1.6 PSE N°09-06 - Rideaux de séparation de piste	29
9.9.1.7 PSE N°09-07 - Rideaux d'occultations	29
9.9.1.8 PSE N°09-08 - Portants mobiles	29

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~08~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 0147393608-2015F4292-9C-02-02-2015-BF
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

9.1 GENERALITES

9.1.1 OBJET DU MARCHÉ

Le présent document a pour objet de définir les prestations incombant au lot **MENUISERIES BOIS - SIGNALÉTIQUE**, et de permettre aux entreprises consultées d'établir leur proposition sans restriction ni réserve pour :

CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE
A SAINTE MARIE DE RÉ

9.1.2 RÈGLEMENTS ET NORMES

Les études de conception et les travaux d'exécution des ouvrages du présent lot sont à réaliser selon les règles de l'art et les textes en vigueur au jour de la soumission et notamment les recueils des D.T.U, les normes, arrêtés et décrets suivants:

9.1.2.1 D.T.U., Normes

- DTU 20 : Maçonnerie,
- DTU 21 : Béton armé,
- DTU 23 : Bétons divers,
- DTU 25 : Plâtrerie,
- DTU 26 : Enduits, liants hydrauliques,
- DTU 32 : Construction métallique,
- DTU 34 : Fermetures,
- DTU 36 et 37 : Menuiserie,
- DTU 39 : Vitrerie - miroiterie,
- DTU 52 : Revêtements de sols scellés,
- DTU 53 : Revêtement de sols collés,
- DTU 58 : Plafonds suspendus,
- DTU 59 : Revêtements minces.

9.1.2.2 Règles de calcul

- Règles PS 92 - NF P06-013 : Règles de construction parasismique : Règles PS applicables aux bâtiments dites Règles PS 92,
- Règles PS - MI 89 révisées 92 - NF P06-014 : Règles de construction parasismique - construction parasismique des maisons individuelles et des bâtiments assimilés,
- Règles N84 modifiées 95 : Action de la neige sur les constructions,
- Règles NV65 - DTU P06-002 : Règles définissant les effets de la neige et du vent sur les constructions et annexes,
- Nouvelle réglementation thermique NRT 2012.

9.1.2.3 Normes N.F., Arrêtés et Décrets

Toutes les normes françaises énumérées dans les "Références normatives" ou aux annexes "Textes normatifs" des différents DTU cités ci-dessus.

Au sujet des DTU / CCTG et normes le cas échéant visés ci-dessus, il est ici bien précisé qu'en cas de discordance entre les spécifications, prescriptions et descriptions ci-après du présent document, et celles des DTU / CCTG et normes, l'ordre de préséance sera celui énoncé aux "Clauses communes".

9.1.3 SPÉCIFICATIONS PARTICULIÈRES À CE LOT

9.1.3.1 Prestations à la charge du présent lot

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~08 CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 2014703648 - 2015F4202-06_02°12_2015-BF
PHASE PRO / DCE - Lot n°9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Recu le 04/12/2015

Il est rappelé que l'Entrepreneur du présent lot n'est pas un simple fournisseur mais un spécialiste avisé et expérimenté, d'une pratique éprouvée, et ses connaissances lui font un devoir de signaler le cas échéant en temps utile à l'Architecte, les manques de compatibilités, insuffisances ou omissions qui pourraient apparaître dans les travaux prescrits.

L'Entrepreneur du présent lot sera contractuellement réputé avoir, avant remise de son offre, pris connaissance des CCTP des autres corps d'état, et avoir ainsi une connaissance parfaite et complète des différents supports devant recevoir ses ouvrages, ainsi que toutes les conditions de prestations des autres corps d'état pouvant avoir une influence sur le prix et la qualité des travaux de son lot.

L'offre de l'Entrepreneur devra comprendre tous les travaux prescrits ainsi que tous travaux préparatoires nécessaires pour lui permettre de réaliser ses travaux dans les règles de l'art.

Les fournitures et matériaux à mettre en oeuvre devront répondre aux conditions et prescriptions suivantes :

- L'Entrepreneur devra vérifier soigneusement toutes les côtes portées aux dessins et s'assurer de leur concordance tant entre les divers plans qu'avec les bâtiments existants, s'il s'agit de rénovation ou s'il existe une mitoyenneté. Aucune côte ne devra être prise à l'échelle métrique sur les plans. En cas d'erreur ou d'insuffisance des côtes, l'Entrepreneur devra en référer à l'Architecte qui fera lui-même les mises au point ou rectifications nécessaires. L'Entrepreneur sera seul responsable des erreurs qu'il aurait constatées et non dénoncées aux intéressés ainsi que les modifications qu'entraîneraient pour lui ou quelconque corps d'état, un oubli ou l'inobservation de cette clause,
- les réservations seront exécutées par l'entreprise du lot Gros oeuvre. Toutefois, le présent lot est tenu de fournir au lot Gros oeuvre ou au BET structures, en temps opportun, tous les renseignements précis sur les emplacements pouvant être réservés en cours de réalisation des travaux de structures, toutes les réservations pour ses ouvrages : huisseries, feuillures, scellements, réservations de taquets ou bois à incorporer dans la structure, etc....
L'Entrepreneur fournira un plan détaillé coté des réservations à prévoir dans la structure, il ne sera pas admis de bûcher dans les bétons et bétons armés, faute à celui-ci de se conformer à cette condition, les percements resteront à sa charge. Le scellement et la finition sont à la charge de l'entreprise du présent lot,
- la fourniture des éléments à incorporer à la structure au lot Gros-oeuvre, ainsi que les indications de mise en place,
- tous les scellements pour les menuiseries ou fermetures,
- le calfeutrement de ses ouvrages et spécialement les calfeuttements des bâtis métalliques et bois,
- dans les descriptions qui vont suivre, l'Architecte s'est efforcé de renseigner l'Entrepreneur sur la nature des travaux à effectuer, leurs dimensions et leurs emplacements, mais il convient de signaler que cette description n'a pas un caractère limitatif et que l'Entrepreneur devra exécuter comme étant compris dans son prix, sans exception, tous les travaux que sa profession nécessite, et qui sont indispensables pour l'achèvement complet des travaux concernant les constructions du projet. L'Entrepreneur sera tenu d'étudier avant tout commencement d'exécution, tous les documents graphiques remis par l'Architecte pour l'exécution des ouvrages. Il devra signaler les dispositions qui ne lui paraîtraient pas en rapport avec la solidité, la conservation et l'usage auxquels ils sont destinés et l'observation des règles de l'art,
- les études, justifications techniques, dessins, épures nécessaires à l'établissement du projet et à l'exécution des travaux, ,
- la fourniture des bois et dérivés, des produits manufacturés, des articles de quincaillerie, boulonnerie, visserie et clouterie, des organes d'assemblages, ferrures et ferrements, éléments métalliques simples ou composés, appareils d'appui, des isolants thermiques, acoustiques et autres matériaux entrant dans la composition des ouvrages, y compris les pièces spéciales et diverses nécessaires au montage,
- la fabrication en atelier ou sur place, en atelier forain,
- les traitements et protections spécifiques au chapitre IV du cahier des clauses techniques du document NF P 21.203.1 (DTU 31.1),
- le chargement, le transport et le déchargement à pied d'oeuvre,
- tous transports, manutentions et manoeuvre pour l'assemblage, le montage et le réglage des menuiseries,
- la fourniture des dispositifs de fixation, appareils d'appui, boulons et rails d'ancrage, lorsque ceux-ci doivent être incorporés au gros oeuvre,
- la fourniture, la pose et le réglage des appareils d'appui et organes de scellement,
- les scellements à sec à l'aide d'organes de fixation tels que chevilles à expansion, cheville autoforeuse, avec utilisation de pistolet de scellement,
- la fourniture des échafaudages, leur montage, leur pose et dépose, ainsi que les dispositifs nécessaires pour la sécurité du personnel,
- le plan d'implantation et le tracé des scellements sur le gros oeuvre terminé.

9.1.3.2 Caractéristiques des bois

Les matériaux utilisés seront de première qualité. Aucun matériau déclassé ou de récupération ne pourra être utilisé.

Les bois utilisés seront sains, sans gros noeuds, exempts de piqûres ou de gros trous de vers. Ils seront en sapin du Nord ou du centre, traités contre les parasites, les capricornes et les termites avec un produit homologué CTBF.

L'Architecte exigera un certificat de garantie concernant ce traitement. Les bois de charpente seront mis en oeuvre qu'à l'état de bois sec à l'air, leur degré d'humidité n'excédera pas 17%.

Les agglomérés utilisés auront les estampilles réglementaires de destruction du CTB.

Les caractéristiques technologiques, chimiques, physiques, d'aspect et dimensionnelles, des bois à mettre en oeuvre, résineux ou feuillus, devront répondre aux spécifications du Chapitre III du DTU 31.1 et à celles des normes qui y sont citées.

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~00 CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 014733548 2015F4202 06 02 42 2015-BF
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

Catégories des bois à mettre en œuvre, classement selon norme NF B 52-001 :

- bois massifs : Catégorie I / II / III,
- charpentes assemblées par connecteurs métalliques : Catégorie I / II,
- fermes chevrons assemblées par goussets en contreplaqué : Catégorie I / II,
- bois contre-collés : Catégorie I / II,
- bois lamellés-collés : Catégorie I et I/II et III,

Le ou les systèmes de traitement, protection et préservation des bois seront appliqués suivant les spécifications du Chapitre IV du DTU 31.10 et celles des Normes qui y sont citées.

Produits de traitement :

Produits homologués au label "CTBF", et choisis dans la catégorie P; conformément aux normes NF EN 350-1 et NF X 40-002, classes de risques : 1, 2, 3 ou 4, selon le cas, la situation et les agents biologiques, avec un traitement contre les insectes xylophages, coléoptères et termites.

Tous les bois seront imprégnés à l'aide d'un produit présentant une efficacité fongicide et insecticide de longue durée, agissant à la fois comme poison de contact, poison d'ingestion et poison d'inhalation sur tous les parasites, animaux et végétaux du bois. L'application du produit sera effectuée sur toutes les faces du bois avant assemblage. Elle sera faite par badigeonnage à la brosse, pulvérisation ou trempage. Après assemblage et mise en place des bois, on procédera aux retouches nécessaires de façon à imprégner les surfaces du bois mises à nu au cours du travail. Si des surfaces sont inaccessibles, on perforera quelques trous jusqu'aux 2 / 3 de l'épaisseur du bois et l'on remplira ces trous 2 ou 4 fois de produit.

Pour les bois de menuiseries, le produit utilisé sera transparent et laissera parfaitement apparaître la fibre du bois.

Le produit employé devra être agréé par le Centre Technique du Bois (marque CTB-F) et figuré parmi ceux dans le chapitre V dans la liste des produits de la marque CTB-F classe "C".

L'Entrepreneur sera le seul responsable du traitement et, de ce fait, devra apporter la garantie que les bois employés par lui sont exempts d'attaques de champignons lignicoles et d'insectes xylophages, pendant une durée de 10 ans après la réception définitive de ses ouvrages.

La protection sera exécutée d'une façon identique sur les deux parois des menuiseries et devra être compatible avec la peinture définitive.

Les bois restant apparents seront rabotés et poncés.

Conseils d'utilisation de la classe d'emploi des bois (traitement par imprégnation en autoclave) :

CL2 : structure non-apparente (ossature, charpente),

CL3a : usages extérieurs abrités (charpentes de bâtiments ouverts : auvent, préau, kiosque, etc...),

CL3b : usages extérieurs exposés mais sans contact direct avec le sol, ni risque de stagnation d'eau,

CL4 : usages extérieurs exposés mais sans contact direct avec le sol, ni risque de stagnation d'eau (menuiseries extérieures, composants de jeux de plein air, mobiliers, etc...),

Produits de traitement :

Produits homologués au label "CTBF", et choisis dans la catégorie P; conformément aux normes NF EN 350-1 et NF X 40-002, classe de risque : 1, 2, 3, 4 ou 5, selon le cas, la situation et les agents biologiques, avec un traitement contre les insectes xylophages, coléoptères et termites.

L'Entrepreneur devra fournir un certificat de traitement de l'atelier spécialisé qui aura effectué le traitement des bois, soit un certificat de traitement personnel s'il est l'appliqueur. Les extrémités des bois doivent être protégées de l'exposition direct au soleil ou aux intempéries. Toutes les coupes ou entailles des bois traités, doivent à nouveau être traitées.

9.1.3.3 Eléments métalliques

- les ferrures fabriquées à la demande seront réalisées en acier de nuance E 24 qualité 2 (norme NFA 35.501) et recouvertes d'une couche de peinture antirouille passée en atelier après décalaminage soigné ou galvanisées selon le cas et d'une seconde couche appliquée sur chantier.
- les éléments métalliques de série seront protégés par le fabricant d'origine par galvanisation.
- les boulons seront en acier mi-dur et comporteront des rondelles de diamètres 3d.
- les trous seront forés ou poinçonnés à $d + 1$ mm.
- l'emploi du chalumeau pour le perçage des trous est interdit.
- tous les éléments en acier : huisseries, aiguilles, etc... seront protégés avant pose par une couche de peinture au minium de plomb ou par un traitement anticorrosion.

9.1.3.4 Quincailleries et équipements

Dans son devis forfaitaire, l'Entrepreneur devra obligatoirement indiquer la provenance des produits qu'il compte utiliser. Les fiches techniques des produits seront jointes à sa proposition, dans son mémoire technique.

L'Entrepreneur qui envisagerait de poser des produits équivalents devra clairement le préciser dans son devis estimatif ou son mémoire technique, et devra fournir les avis techniques, procès verbaux d'essais au feu et des échantillons pour justifier de leur équivalence.

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~EN CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 014733648 2015F4202 86 02 42 2015 PF
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

1. Serrures : les serrures seront de type serrures à larder multipoints à galets haut et bas et pêne 1/2 tour central, de type série 2800 des Ets. VACHETTE ASSA ABLOY ou similaire, manoeuvre forcée des galets par relevage de la béquille favorisant l'étanchéité acoustique et thermique des portes,
2. Cylindres : les cylindres seront de sécurité, profilés doubles à clé ou profilés doubles à bouton moleté, finition nickelé, à profil européen de type TE-6 des Ets. TESA ou similaire, système multiprofiles à 6 goupille actives, en bronze extra dur spécialement conçues pour résister au crochitage, fourniture de 3 clés en laiton nickelé par cylindre, panneton et entraîneur en acier fritté, ressorts en acier inoxydable, finitions laiton ou nickelé. Ces cylindres seront sur organigramme à définir en coordination avec les lots Menuiseries extérieures et Serrurerie.
3. Fermes portes : les fermes portes seront à bras à glissière en aluminium de type série BGV 11734 des Ets. VACHETTE ASSA ABLOY ou similaire, force variable réglable 1 à 4, freinage à l'ouverture réglable, stabilité thermique avec forte résistance aux amplitudes thermiques de -35° C à + 50° C, une finition peinture époxy de teintes argent, blanc ou noir au choix de l'Architecte. L'effort d'ouverture des portes situées sur les cheminements extérieurs et sur les circulations intérieures devra être inférieur à 50 N.
4. Crémones pompier : les crémones pompier seront de type à poignées rotatives de série ST 720 des Ets. VACHETTE ASSA ABLOY ou similaire, réversibles par simple retournement du boîtier, manoeuvre de la poignée par rotation à 180° avec indexage à 90°, fermeture à deux points avec tringles haute et basse en un seul tenant évitant la recoupe de la tringle, indexage de la poignée en position condamnée et décondamnée, 4 coulisseaux (2 par tringle) en zamak avec un garnissage intérieur plastifié antibruit, 1 gâche haute plate en acier peint epoxy, 1 gâche basse plate en inox, une finition peinture époxy de teintes : inox, gris, blanc ou noir au choix de l'Architecte.
5. Barres antipaniques : les barres antipaniques seront de type TOUCH BAR série 1800 PREMIUM des Ets. VACHETTE ASSA ABLOY ou similaire, tringles en acier, cache-tringles en aluminium, fermetures à 3 points : 2 pènes haut et bas et 1 pêne médian latéral, 1 gâche haute et médiane plate en acier peint epoxy, 1 gâche basse plate en inox, finition peinture époxy de teintes : inox, gris, blanc ou noir au choix de l'Architecte.
6. Quincaillerie des portes extérieures et intérieures : l'ensemble des éléments de quincaillerie sera en aluminium anodisé de marque NORMBEAU SÉRIE NT 93 qualité 316 ou similaire pour l'extérieur et type LIGNE 19 qualité 304 ou similaire pour l'intérieur, sur rosace ovale, montage par vis pointeau, diamètre 19 mm, adapté au type de serrure suivant la localisation et à la réglementation (serrure à canon, serrure à bouton moleté, pêne dormant 1/2 tour, etc.). Les portes des sanitaires, des vestiaires et des douches recevront des serrures à condamnation avec voyant vert et rouge. Pour PMR, les poignées de porte doivent se trouver à plus de 40 cm d'une paroi, dans ce cas une béquille rallongée sera prévue.
7. Arrêts de portes : les arrêts de portes seront en aluminium anodisé anodinox avec butée en caoutchouc noir, hauteur 43 mm, diamètre 37 mm, référence 3743 des Ets. VACHETTE ASSA ABLOY ou similaire, derrière chaque porte.

9.1.3.5 Pose des blocs-portes

La pose des blocs - portes situés dans les cloisons de distribution en plaques de plâtre sera réalisée par le lot Cloison. L'entreprise du présent lot devra amener à pied d'oeuvre à chaque étage et à proximité immédiate de leur lieu de pose les huisseries concernées, compris les équerres et pattes de fixation nécessaires.

L'entreprise du présent lot conservera la pose de la porte dans l'huisserie, son ajustage, son équipement et tous les ouvrages de finitions nécessaires.

Par contre, pour les blocs - portes posés dans les ouvrages de gros-oeuvre, de maçonnerie ou de cloisonnement brique, la pose des blocs - portes sera assurée en totalité par le présent lot.

9.1.3.6 Réglementation et performance thermiques

Les prestations du présent lot seront réalisées dans le cadre de la NRT 2012.

A ce titre tous les matériels et matériaux retenus devront posséder les avis techniques et performances minimums demandées dans ces nouvelles règles en vigueur.

Les isolants auront impérativement une certification ACERMI.

Les vitrages auront impérativement une certification CEKAL.

Les panneaux préfabriqués devront avoir les justificatifs thermiques (avis technique du C.S.T.B., certificat du CSTB, ... mentionnant la résistance thermique R ou le coefficient U du produit fini).

Tous les avis techniques (C.S.T.B.) et certificats (ACERMI, C.T.B.A.) mentionnés dans ce document devront être fournis à l'Architecte, au BET fluides et au bureau de contrôle, pour accord sur les produits proposés par les entreprises avant mise en oeuvre.

9.1.3.7 Performance acoustique

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~03 CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 014703648 2015F4202-06 02°12-2015-PF
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

Les matériaux devront respecter les performances acoustique du BET ACOUSTEX (voir page 18 de la notice acoustique) en respectant les points énuméré ci-après. Le coût des performances exigés devront être intégrées à son offre de prix. L'entreprise ne pourra prétendre en aucun cas à un supplément de prix sur ce point en cours de chantier.

Bloc porte type 1 :

Descriptif : Huisserie bois parfaitement étanche à simple feuillure

Vantail à âme pleine

Joint caoutchouc continu sur toute la périphérie du vantail

Détalonnage maximum toléré de 5 mm sous vantail

Localisation : Salle polyvalente - sas d'accès à la réserve

- bloc porte côté cour (accès au sas vers les loges)

- Espace loges : cabines 1 et 2

- bloc porte d'accès vers l'office

- bloc porte d'accès depuis le hall

Aile Sud - bureau gestionnaire

- salle des associations

Trappe type 1 :

Descriptif : Huisserie bois parfaitement étanche à simple feuillure

Vantail à âme isolée en laine de roche

Joint caoutchouc continu sur toute la périphérie du vantail

Performances : RA, tr \geq 35 dB (RA, tr = RW + Ctr)

Localisation : Salle polyvalente - trappe d'accès à l'extracteur de désenfumage

9.1.3.8 Réception des supports

L'Entrepreneur du présent lot devra procéder à la réception des supports devant recevoir les menuiseries.

Pour cette réception, l'Entrepreneur du présent lot vérifiera que les supports répondent bien aux exigences des DTU et aux règles professionnelles. Cette réception sera faite en présence de l'Architecte, de l'Entrepreneur ayant réalisé les supports et de l'Entrepreneur du présent lot.

Les tolérances devant être respectées seront celles définies au DTU.

En cas de supports ou parties de supports non conformes, l'Entrepreneur du présent lot fera par écrit à l'Architecte ses réserves et observations avec justifications à l'appui.

Il appartiendra alors à l'Architecte de prendre toutes décisions en vue de l'obtention de supports conformes.

L'Architecte pourra être amené à prescrire des travaux complémentaires nécessaires. Selon leur nature, ces travaux complémentaires seront réalisés, soit par le lot ayant exécuté les supports, soit par le présent lot, mais les frais en seront toujours supportés par l'Entrepreneur ayant exécuté les supports.

9.1.4 PLANS D'EXÉCUTION

Le présent lot devra fournir les plans d'exécution et les détails de ses installations :

- les plans d'exécutions et de détails avec les côtes de réservations des ouvrages,
- les plans de repérage des menuiseries par zone et par niveaux,
- la production d'un certificat récent attestant des caractéristiques des blocs - portes.

Ces informations doivent être remises à :

- l'Architecte et Bureau de contrôle pour accord,
- le Maître d'ouvrage pour information,
- le lot Gros oeuvre et le BET structure pour établir les plans de structures,
- tous les lot concernés.

9.1.5 INSTALLATION, SÉCURITÉ ET PROTECTION SANTÉ

L'entrepreneur titulaire du présent lot a à prévoir dans son prix forfaitaire toutes les prestations et ouvrages annexes nécessaires en matière de protection de la santé et de sécurité conformément à la loi n° 93-1418 du 31.12.1993 aux décrets d'application n° 94.1159 du 26.12.1994, 95.543 du 04.05.1995 et aux lettres ministérielles de documentations et informations complémentaires ultérieures parues au Journal Officiel. L'entrepreneur aura à établir et à respecter un plan particulier de sécurité et protection de la santé (PPSPS).

Complément voir PGC (plan général de coordination) établi par le coordinateur de sécurité.

Les installations de chantier seront conformes aux prescriptions du PGC SPS

9.2 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE BLOCS-PORTES

9.2.1 BLOCS-PORTES PF / CF

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~03 CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 20147393648-20154392-9C-03-12-2015-PF
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

9.2.1.1 Bloc-porte PF/CF 1/2 h à 2 vantaux simple action

Fourniture et pose de blocs - portes à âme pleine, PF / CF 1/2 heure, sens du feu : Recto / Verso, à 2 vantaux à simple action, de type PREMAFEU SPF des Ets. PREMDOR ou similaire, composés de :

- une huisserie en bois exotique (qualité à vernir) en section mini 68 x 57 mm et venant en recouvrement de la cloison. Cette huisserie sera de dimensions adaptées aux parois et aux largeurs des circulations selon localisation,
- un vantail usuel de 930 mm pour respecter le passage utile de 900 mm minimum pour PMR, constitués de : un cadre en bois exotique, une âme pleine en panneaux de particules de 40 mm d'épaisseur avec des parements en fibre de bois dure, chants droits,
- un semi-fixe de dimensions selon localisation,
- une finition des vantaux par un placage en stratifié haute pression de 0.8 mm d'épaisseur de teintes dans la gamme LES ESSENTIELS des Ets. POLYREY ou similaire au choix de l'Architecte. Les tranches des portes seront soignées pour recevoir directement un vernis de finition prévu au lot Peinture,
- 2 x 4 paumelles sur chaque vantail pour les blocs-portes équipés d'un ferme-porte, réglage du jeu vertical+ou-2.5 mm,
- une étanchéité au feu par des joints intumescents à lèvres,
- des joints anti-pince doigt sur les montants côtés battement,
- une crémone pompier sur le semi fixe conforme au chapitre " généralités ",
- une quincaillerie et des butoirs conformément au chapitre " généralités ",
- un ferme porte à bras à glissière conformément au chapitre " généralités " sur chaque vantail,
- un sélecteur de fermeture des portes,
- la fourniture et la pose de plaques signalétiques visibles en lettres blanches sur fond rouge portant la mention : " Porte coupe feu-à maintenir fermée ", sur chaque face,
- des fixations par scellement ou par vissage adaptées à la nature des parois,
- un calfeutrement de finition à la périphérie de l'huisserie à la charge du présent lot,
- les huisseries bois doivent être éco-certifiées conformément aux exigences réglementaires de la Circulaire du 5 Avril 2005, des bâtiments ERP des Marchés Publics,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les huisseries ou les portes,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément aux recommandations du fabricant et à la réglementation, en coordination avec les lots Cloisons, Revêtements de sols et Peinture.

Localisation et dimensions : Bloc - porte PF / CF 1/2 heure entre les locaux du projet suivants :

1. (930+530) x 2 040 mm
 - Entre SAS / Réserve
 - Entre SAS / Salle Polyvalente
 - Entre circulation 1 et 2
 - Entre SAS / Circulation 2
 - Entre Vestiaire / Hall
2. (930+730) x 2 040 mm
 - Entre Hall / Salle Polyvalente (Oculus)

9.2.1.2 Bloc-porte PF/CF 1/2 h à 2 vantaux simple action pour placard technique

Fourniture et pose de blocs - portes à âme pleine, PF / CF 1/2 heure, sens du feu : Recto / Verso, à 2 vantaux à simple action, de type PREMAFEU SPF des Ets. PREMDOR ou similaire, composés de :

- une huisserie en bois exotique (qualité à vernir) en section mini 68 x 57 mm et venant en recouvrement de la cloison. Cette huisserie sera de dimensions adaptées aux parois et aux largeurs des circulations selon localisation,
- un vantail usuel de 930 mm pour respecter le passage utile de 900 mm minimum pour PMR, constitués de : un cadre en bois exotique, une âme pleine en panneaux de particules de 40 mm d'épaisseur avec des parements en fibre de bois dure, chants droits,
- un semi-fixe de dimensions selon localisation,
- une finition à peindre prévue au lot Peinture. Avant la pose de la façade de placard, l'entreprise approvisionnera celle-ci sur le chantier pour que le lot Peinture puisse l'imprimer,
- 2 x 4 paumelles sur chaque vantail pour les blocs-portes équipés d'un ferme-porte, réglage du jeu vertical+ou-2.5 mm,
- une condamnation par batteuse pour chaque vantail, fourniture de 4 carrés de batteuse au Maître d'ouvrage,
- des couvre joints avec joints intumescent nécessaires pour le calfeutrement coupe feu,
- un calfeutrement de finition à la périphérie de l'huisserie à la charge du présent lot,
- des fixations par scellement ou par vissage adaptées à la nature des parois,
- les huisseries bois doivent être éco-certifiées conformément aux exigences réglementaires de la Circulaire du 5 Avril 2005, des bâtiments ERP des Marchés Publics,

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~EN CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 014739548 2015F4202 06 02 12 2015 PF
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les huisseries ou les portes,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément aux recommandations du fabricant et à la réglementation, en coordination avec les lots Cloisons, Revêtements de sols et Peinture.

Localisation et dimensions : Bloc - porte PF / CF 1/2 heure entre les locaux du projet suivants :

1. 930+930) x 2 040 mm
 - Accès à la gaine de soufflage de la Salle polyvalente

9.2.1.3 Blocs-portes PF/CF 1/2 h à 1 vantail en simple action

Fourniture et pose de blocs - portes à âme pleine, PF / CF 1/2 heure, sens du feu : Recto / Verso, à 1 vantail simple action, de type PREMAFEU des Ets. PREMDOR ou similaire, composés de :

- une huisserie en bois exotique (qualité à vernir) en section mini 68 x 57 mm et venant en recouvrement de la cloison. Cette huisserie sera de dimensions adaptées aux parois et aux largeurs des circulations selon localisation,
- un vantail de 930 mm pour respecter le passage utile de 900 mm minimum pour PMR, constitué de : un cadre en bois exotique, une âme pleine en panneaux de particules de 40 mm d'épaisseur avec un parement en fibre de bois dure, chants à recouvrement,
- une finition du vantail par placage en stratifié haute pression de 0.8 mm d'épaisseur de teintes dans la gamme LES ESSENTIELS des Ets. POLYREY ou similaire au choix de l'Architecte. Les tranches de la porte seront soignées pour recevoir directement un vernis de finition prévu au lot Peinture,
- 4 paumelles pour les blocs-portes à recouvrement et équipés d'un ferme-porte, réglage du jeu vertical+ou-2.5 mm,
- une serrure de sûreté à mortaiser à 1 point (axe à 50 mm) équipé d'un cylindre sur organigramme et d'un bouton moleté conformes au chapitre généralités,
- une quincaillerie et des butoirs conformément au chapitre " généralités ",
- un ferme porte à bras à glissière conformément au chapitre " généralités ",
- la fourniture et la pose de plaques signalétiques visibles en lettres blanches sur fond rouge portant la mention : " Porte coupe feu-à maintenir fermée ", sur chaque face,
- des fixations par scellement ou par vissage adaptées à la nature des parois,
- un calfeutrement de finition à la périphérie de l'huisserie à la charge du présent lot,
- les huisseries bois doivent être éco-certifiées conformément aux exigences réglementaires de la Circulaire du 5 Avril 2005, des bâtiments ERP des Marchés Publics,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les huisseries ou les portes,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément aux recommandations du fabricant et à la réglementation, en coordination avec les lots Cloisons, Revêtements de sols et Peinture.

Localisation et dimensions : Blocs - portes PF / CF 1/2 heure à 1 vantail en simple action pour l'ensemble des locaux à risques moyens du projet suivants :

1. 830 x 2 040 mm
 - Entre Bar et Local poubelle
 - Entre Laverie et Local poubelle
2. 930 x 2 040 mm
 - Loge 1 et 2
 - Entre office et Salle polyvalente
 - Entre Laverie et Salle polyvalente
 - Local ménage
 - Entre Circulation 1 et Vestiaire

9.2.1.4 Façade CF 1/2 heure pour placard technique

Fourniture et pose d'une façade de placard technique électrique de degré coupe feu ½ heure, composée de :

- un bâti en bois exotique section 58 x 68 mm avec feuillure, assemblé par tenons et mortaises, sur toute la hauteur comprise entre le plancher et le plafond et venant en recouvrement de la cloison. Cette huisserie sera de dimensions adaptées aux parois selon localisation,
- une plinthe filante en bois exotique en partie basse de 20 cm hauteur pour recevoir la remontée en plinthe du sol en carrelage ou en bois,
- des portes à 2 vantaux en bois ou en médium de 40 mm d'épaisseur alaisées 2 rives verticalement, trois fiches par vantail, de largeur selon plan et 1 840 mm hauteur pour régner avec le haut des huisseries des autres portes,
- une imposte démontable dito la porte vissée sur le cadre bâti,
- une condamnation par batteuse pour chaque vantail, fourniture de 4 carrés de batteuse au Maître d'ouvrage,
- des couvre joints avec joints intumescent nécessaires pour le calfeutrement coupe feu,

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~08 CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

~~017 20147393648 - 2015F4292-9C - 02-12 - 2015 - PF~~
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

- une finition à peindre prévue au lot Peinture. Avant la pose de la façade de placard, l'entreprise approvisionnera celle-ci sur le chantier pour que le lot Peinture puisse l'imprimer,
- un degré coupe feu de l'ensemble de la façade de 1/2 heure,
- des fixations par scellement ou par vissage adaptées à la nature des parois,
- un calfeutrement de finition à la périphérie de l'huissierie à la charge du présent lot,
- les huisseries bois doivent être éco-certifiées conformément aux exigences réglementaires de la Circulaire du 5 Avril 2005, des bâtiments ERP des Marchés Publics,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les bâtis ou les portes,
- toutes sujétions de mise en œuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément aux recommandations du fabricant et à la réglementation, en coordination avec les lots Cloisons, Electricité, Chauffage, Revêtements de sols et Peinture.

Localisation et dimensions : Façade de placard CF 1/2 heure à 2 vantaux pour les placards techniques des locaux suivants :

1. (770+770) x 2 040 mm
 - Salle polyvalente
2. (900+900) x 2 040 mm
 - TGBT
 - Mezzanine

9.2.1.5 Oculus PF / CF 1/2 h

Fourniture et pose d'oculus rond PF / CF 1/2 heure pour verre de 400 mm de diamètre des Ets. PREMDOR ou similaire, composés de :

- un simple vitrage clair PF / CF 1/2 heure de type SWISSFLAM classe EI 30 des Ets. SAINT GOBAIN ou similaire,
- une pose à l'aide de parclozes en bois exotique. Les parclozes en bois exotique des oculus des portes seront soignées pour recevoir directement une peinture de finition prévue au lot Peinture,
- des joints intumescent pour assurer le coupe feu,
- toutes sujétions de mise en œuvre et de finition conformément à la réglementation et aux recommandations du fabricant, en coordination avec le lot Peinture.

Localisation et dimensions : Oculus PF / CF 1/2 heure de 400 mm de diamètre pour les portes du projet suivantes :

1. (930+730) x 2 040 mm
 - Entre Hall / Salle Polyvalente
2. 930 x 2 040 mm
 - Entre Office et Salle polyvalente
 - Entre Laverie et Salle polyvalente

9.2.2 BLOCS-PORTES ACOUSTIQUES

9.2.2.1 Blocs-portes acoustiques CF / PF 1/2 heure à 1 vantail 30 dB

Fourniture et pose de blocs - portes à 1 vantail simple action, acoustiques 30 dB (A), CF / PF 1/2 heure, sens du feu : Recto / Verso, de type PREMAFONE 30 des Ets. PREMDOR ou similaire, composés de :

- une huisserie en bois exotique (qualité à vernir) en section mini 68 x 57 mm avec joint acoustique en feuillure et venant en recouvrement de la cloison. Cette huisserie sera de dimensions adaptées aux parois et aux largeurs des circulations selon localisation,
- un vantail de 930 mm pour respecter le passage utile de 900 mm minimum pour PMR, constitués de : un cadre en bois exotique, une âme composite acoustique de 40 mm d'épaisseur avec un parement en fibre de bois dure, chants à recouvrement,
- une finition du vantail par placage en stratifié haute pression de 0.8 mm d'épaisseur de teintes dans la gamme LES ESSENTIELS des Ets. POLYREY ou similaire au choix de l'Architecte. Les tranches de la porte seront soignées pour recevoir directement un vernis de finition prévu au lot Peinture,
- 4 paumelles pour les blocs-portes à recouvrement, réglage du jeu vertical+ou-2.5 mm,
- une serrure bec de cane à mortaiser (axe à 50 mm), à système de condamnation pouvant être décondamné de l'extérieur pour les sanitaires conformément au chapitre " généralités ",
- une serrure de sûreté à mortaiser à 1 point (axe à 50 mm) équipé d'un cylindre sur organigramme et d'un bouton moleté pour le bureau et les vestiaires conformément au chapitre généralités,
- une quincaillerie et des butoirs conformes au chapitre " généralités ",
- des fixations par scellement ou par vissage adaptées à la nature des parois,

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~EN CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 014739548 2015F4202-06-02-02-2015-PF
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

- un calfeutrement de finition à la périphérie de l'huissierie à la charge du présent lot,
- les huisseries bois doivent être éco-certifiées conformément aux exigences réglementaires de la Circulaire du 5 Avril 2005, des bâtiments ERP des Marchés Publics,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les huisseries ou les portes,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément aux recommandations du fabricant et à la réglementation, en coordination avec les lots Cloisons, Revêtements de sols et Peinture.

Localisation et dimensions : Blocs - portes acoustiques 30 dB (A), PF / CF 1/2 heure à 1 vantail en simple action pour les locaux du projet suivants :

1. 930 x 2 040 mm
 - Sanitaire PMR
 - Sanitaires H et F
 - Bureau Gestionnaire
 - Salle association

9.2.2.2 Fermes portes avec bras à glissière pour les sanitaires

Fourniture et pose de fermes portes à bras à glissière en aluminium de type série BGV 11734 des Ets. VACHETTE ASSA ABLOY ou similaire, conformes au chapitre généralités. L'effort d'ouverture des portes devra impérativement être inférieur à 50 N.

Localisation et dimensions : Fermes portes avec bras à glissière pour les portes des locaux du projet suivants :

- Sanitaire PMR
- Sanitaires H et F

9.2.3 BLOCS-PORTES ISOLANTE

9.2.3.1 Blocs-portes à âmes isolantes à 1 vantail

Fourniture et pose de blocs - portes à âme pleine isolante, PF / CF 1/2 heure, sens du feu : Recto / Verso, à 1 vantail simple action, composés de :

- une huisserie en bois exotique (qualité à vernir) en section mini 68 x 57 mm et venant en recouvrement de la cloison. Cette huisserie sera de dimensions adaptées aux parois et aux largeurs des circulations selon localisation,
- un vantail de 930 mm pour respecter le passage utile de 900 mm minimum pour PMR, constitué de : un cadre en bois exotique, une âme pleine en panneaux de particules de 40 mm d'épaisseur avec un parement en fibre de bois dure, chants à recouvrement,
- une finition du vantail par placage en stratifié haute pression de 0.8 mm d'épaisseur de teintes dans la gamme LES ESSENTIELS des Ets. POLYREY ou similaire au choix de l'Architecte. Les tranches de la porte seront soignées pour recevoir directement un vernis de finition prévu au lot Peinture,
- **Résistance thermique mini : $U_w = 1,50 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$**
- 4 paumelles pour les blocs-portes à recouvrement et équipés d'un ferme-porte, réglage du jeu vertical+ou-2.5 mm,
- une serrure de sûreté à mortaiser à 1 point (axe à 50 mm) équipé d'un cylindre sur organigramme et d'un bouton moleté conformes au chapitre généralités,
- une quincaillerie et des butoirs conformément au chapitre " généralités ",
- un ferme porte à bras à glissière conformément au chapitre " généralités ",
- la fourniture et la pose de plaques signalétiques visibles en lettres blanches sur fond rouge portant la mention : " Porte coupe feu-à maintenir fermée ", sur chaque face,
- des fixations par scellement ou par vissage adaptées à la nature des parois,
- un calfeutrement de finition à la périphérie de l'huissierie à la charge du présent lot,
- les huisseries bois doivent être éco-certifiées conformément aux exigences réglementaires de la Circulaire du 5 Avril 2005, des bâtiments ERP des Marchés Publics,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les huisseries ou les portes,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément aux recommandations du fabricant et à la réglementation, en coordination avec les lots Cloisons, Revêtements de sols et Peinture.

Localisation et dimensions : Blocs - portes PF / CF 1/2 heure à 1 vantail en simple action pour l'ensemble des locaux à risques moyens du projet suivants :

1. 930 x 2 040 mm
 - Entre Circulation 2 et Rangement 1

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~08 CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 0147393608-2015F4202-06-02-02-2015-BF
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

- Entre Circulation 2 et Rangement 2
- Entre Circulation 2 et Rangement 3
- Entre Circulation 2 et Rangement 4
- Entre Circulation 2 et Rangement 5

9.2.4 BLOCS-PORTES ÂMES PLEINES

9.2.4.1 Blocs-portes à un vantail âme pleine

Fourniture et pose de blocs - portes à âmes pleines, simple vantail, de type PREMABOIS des Ets. PREMDOR ou similaire, composés de :

- une huisserie en bois exotique (qualité à vernir) en section mini 68 x 57 mm et venant en recouvrement de la cloison. Cette huisserie sera de dimensions adaptées aux parois et aux largeurs des circulations selon localisation,
- un vantail de 830 ou 930 mm suivant localisation, constitué de : un cadre en bois exotique, une âme pleine en panneaux de particules de 40 mm d'épaisseur avec un parement en fibre de bois dure, chants droits,
- une finition du vantail par placage en stratifié haute pression de 0.8 mm d'épaisseur de teintes dans la gamme LES ESSENTIELS des Ets. POLYREY ou similaire au choix de l'Architecte. Les tranches de la porte seront soignées pour recevoir directement un vernis de finition prévu au lot Peinture,
- 3 paumelles, réglage du jeu vertical+ou-2.5 mm,
- une serrure bec de cane à mortaiser (axe à 50 mm), à système de condamnation pouvant être décondamné de l'extérieur pour les sanitaires conformément au chapitre " généralités ",
- une quincaillerie et des butoirs conformément au chapitre " généralités ",
- des fixations par scellement ou par vissage adaptées à la nature des parois,
- un calfeutrement de finition à la périphérie de l'huisserie à la charge du présent lot,
- les huisseries bois doivent être éco-certifiées conformément aux exigences réglementaires de la Circulaire du 5 Avril 2005, des bâtiments ERP des Marchés Publics,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les huisseries ou les portes,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément aux recommandations du fabricant et à la réglementation, en coordination avec les lots Cloisons, Revêtements de sols et Peinture.

Localisation et dimensions : Blocs - portes à un vantail à âme pleine pour les locaux du projet suivants :

1. 830 x 2 040 mm
 - Sanitaires H et F
2. 930 x 2 040 mm
 - Sanitaires H et F PMR

9.2.5 PROTECTIONS

9.2.5.1 Protections en inox en soubassement des portes

Fourniture et pose collée de plaques de protection composées de :

- des plaques en inox brossé collées sur les soubassements des portes, sur les 2 faces et sur une hauteur de 0.60 m, compris chutes et pertes dues aux coupes,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les protections en inox, les portes et les revêtements de sols,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition conformément à la réglementation et aux prescriptions du fournisseur, en coordination avec les lots Revêtements de sols et Peinture.

Localisation et dimensions : Protections en inox en soubassement des portes des locaux du projet suivants :

- Entre office et Salle polyvalente
- Entre Laverie et Salle polyvalente
- Entre Bar et Local poubelle
- Entre Laverie et Local poubelle
- Local ménage

9.3 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE PLACARDS

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~08~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 014703608-2015F4202-06-02-12-2015-BF
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

9.3.1 FAÇADES ET AMÉNAGEMENTS DES PLACARDS COULISSANTS

9.3.1.1 Façades de placards coulissants

Fourniture et pose de façades de placards à vantaux de type coulissants, composées de :

- des vantaux encadrés de profilés montants, traverses hautes et basses en aluminium extrudé avec une finition laquée, satinée, anodisée ou enrobée d'un film structuré décor,
- un remplissage des vantaux en panneaux de particules agglomérés de 10 mm d'épaisseur classés E1 avec une certification PEFC, revêtus sur les deux faces d'une finition en mélaminé,
- le guidage des vantaux sera assuré par des profilés à fixer au plafond et au sol : rails haut et bas en aluminium extrudé avec une finition laquée, satinée, anodisée ou enrobée pour le rail haut et pour le rail bas,
- l'assemblage des montants et traverses haute et basse sera assuré aux 4 angles par des connecteurs,
- les connecteurs bas recevront un mécanisme ROBOTWIN, amovible, rétractable et télescopique avec roulette montée sur roulement à billes et crochets à clipper dans le rail bas, assurant le guidage et l'antidéraillement du vantail, les réglages en hauteur et l'aplomb des vantaux,
- les connecteurs hauts permettront le guidage du vantail dans le rail haut à l'aide de roulettes montées sur roulements à billes,
- le mécanisme de roulement permettra le réglage de l'aplomb et de la hauteur du vantail et sera interchangeable sans avoir à démonter la structure du vantail,
- un système frein-positionneur, glissé dans le rail haut, permettra le ralentissement et le blocage provisoire du vantail dans une position choisie,
- un profil en PVC sera collé sur les chants des montants latéraux de chaque vantail pour compenser l'épaisseur des plinthes et pour amortir la butée du vantail contre la cloison,
- le design, les finitions, les décors des profilés, des faces des remplissages et des rails haut / rail bas seront au choix du Maître d'ouvrage sur proposition du Maître d'oeuvre dans le nuancier du fabricant,
- des fixations par scellement ou par vissage adaptées à la nature des parois,
- une réaction au feu M3 (mobilier),
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les façades ou les ouvrages en place,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément à la réglementation et aux prescriptions du fournisseur.

Localisation et dimensions : Façades coulissantes toutes hauteur pour les placards des locaux suivants :

1. (815+815) x 2 100 mm de ht
 - Salle Association
2. (843+843+843) x 2 100 mm de ht
 - Bureau Gestionnaire
3. (1 552+1 552+1 552) x 2 100 mm de ht
 - Salle Association

9.3.1.2 Aménagement de placard coulissant

Fourniture et pose d'aménagement intérieur de placard vantaux coulissants composé de :

- des étagères réglables espacées de 25 à 35 cm environ, fixées sur des crémaillères en acier laqué de couleur au choix de l'architecte, en panneaux de particules, finition en mélaminé, sur toutes les faces, compris les chants, de 19 mm d'épaisseur minimum,
- des panneaux de séparation verticaux identique aux étagères horizontales,
- une finition mélaminé couleur RAL au choix de l'architecte,
- une réaction au feu M3 (mobilier),
- les bois doivent être éco-certifiées conformément aux exigences réglementaires de la Circulaire du 5 Avril 2005, des bâtiments ERP des Marchés Publics,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les portes, les revêtements de sols ou les peintures,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément à la réglementation et aux prescriptions du fournisseur, en coordination avec les lots cloison, revêtements de sols, peinture et fluides médicaux.

Localisation et dimensions : Aménagement intérieur de placard à vantaux coulissants dans les locaux du projet suivant:

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~08 CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 014733548 20154202-06 02-12-2015-BF
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

1. (815+815) x 2 100 mm de ht
 - Salle Association
2. (843+843+843) x 2 100 mm de ht
 - Bureau Gestionnaire

9.3.2 FAÇADES ET AMÉNAGEMENTS DES PLACARDS BATTANTS

9.3.2.1 Porte de placard battant à 1 vantail

Fourniture et pose de porte de placard à 1 vantail composé de:

- un bâti en bois exotique section 58 x 68 mm et venant en recouvrement de la cloison,
- une plinthe en retrait filante en bois exotique en partie basse de 20 cm hauteur pour recevoir la remontée en plinthe en carrelage ou en bois,
- des portes à 1 vantail en bois ou en médium de 40 mm d'épaisseur alaisées 2 rives verticalement, trois fiches par vantail, de largeur selon plan et 2 040 mm hauteur.
- une finition à peindre prévue au lot Peinture. Avant la pose de la façade de placard, l'entreprise approvisionnera celle-ci sur le chantier pour que le lot Peinture puisse l'imprimer,
- 4 ou 3 paumelles de 130 x 86 mm , réglage du jeu vertical +ou- 2.5 mm,
- une quincaillerie et des butoirs conformes au chapitre généralités,
- des fixations par scellement ou par vissage adaptées à la nature des parois,
- un calfeutrement de finition à la périphérie de l'hubriserie,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les hubriseries ou les portes,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément aux recommandations du fabricant et à la réglementation.

Localisation et dimension : Porte de placard à 1 vantail à poser dans les locaux suivants:

1. 530 x 2 040 mm
 - Vestiaire
2. 860 x 2 040 mm
 - Bar (2U)

9.3.2.2 Porte de placard battant à 2 vantaux

Fourniture et pose de porte de placard à 2 vantaux composé de:

- un bâti en bois exotique section 58 x 68 mm et venant en recouvrement de la cloison,
- une plinthe en retrait filante en bois exotique en partie basse de 20 cm hauteur pour recevoir la remontée en plinthe en carrelage ou en bois,
- des portes à 2 vantaux en bois ou en médium de 40 mm d'épaisseur alaisées 2 rives verticalement, trois fiches par vantail, de largeur selon plan et 2 040 mm hauteur.
- une finition à peindre prévue au lot Peinture. Avant la pose de la façade de placard, l'entreprise approvisionnera celle-ci sur le chantier pour que le lot Peinture puisse l'imprimer,
- 4 ou 3 paumelles de 130 x 86 mm , réglage du jeu vertical +ou- 2.5 mm,
- une quincaillerie et des butoirs conformes au chapitre généralités,
- des fixations par scellement ou par vissage adaptées à la nature des parois,
- un calfeutrement de finition à la périphérie de l'hubriserie,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les hubriseries ou les portes,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément aux recommandations du fabricant et à la réglementation.

Localisation et dimension : Porte de placard à 2 vantaux à poser dans les locaux suivants:

1. (640+640) x 2 040 mm
 - Réserve

9.3.2.3 Aménagement de placard battants

Fourniture et pose d'aménagement intérieur de placard vantaux battants composé de :

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~08~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 2014739548-2015F4292-86-02-02-2015-BF
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

- des étagères réglables espacées de 25 à 35 cm environ, fixées sur des crémaillères en acier laqué blanc, en panneaux de particules, finition en mélaminé, sur toutes les faces, compris les chants, de 19 mm d'épaisseur minimum
- une finition mélaminé couleur RAL au choix de l'architecte,
- une réaction au feu M3 (mobilier),
- les bois doivent être éco-certifiées conformément aux exigences réglementaires de la Circulaire du 5 Avril 2005, des bâtiments ERP des Marchés Publics,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les portes, les revêtements de sols ou les peintures,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément à la réglementation et aux prescriptions du fournisseur, en coordination avec les lots cloison, revêtements de sols, peinture et fluides médicaux.

Localisation et dimensions : Aménagement intérieur de placard à vantaux battants dans les locaux du projet suivant:

1. 860 x 2 040 mm
 - Bar (2U)
2. (670+670) x 2 040 mm
 - Réserve

9.3.3 MODULE DE RANGEMENT

9.3.3.1 Module de rangement en aggloméré

Fourniture, fabrication et pose de meuble de rangement en panneaux de particules mélaminés type PANOPREY des Ets POLREY ou similaire, composé de :

- des panneaux de séparations verticales en panneaux de particules mélaminés de 19 mm d'épaisseur, formant caissons et séparateur verticales,
- un socle en panneaux de particule mélaminé de 19 mm,
- une étagère en panneau de particule mélaminé de 30 mm, fixé sur crémaillères,
- une tringle ovale 15/30 en acier chromée suspendue à l'étagère supérieure à 1.80 m de hauteur environ, par des supports de tringle en acier chromé vissés aux parois latérales,
- une porte à 1 vantail en panneaux de particules mélaminé de 19 mm, alaisées 2 rives verticalement, trois fiches par vantail,
- un traitement des tranches par des champs mince en PVC de la même couleur que les panneaux,
- 4 ou 3 paumelles de 130 x 86 mm , réglage du jeu vertical +ou- 2.5 mm,
- un maintien de chaque vantail en position fermée par des loqueteaux magnétiques,
- une poignée cuvette ronde Ø 35 mm, en nickel brossé REF 3511 ZAMAK
- des plinthes basses en applique,
- l'ensemble des panneaux de particule seront mélaminés de couleur PIERRE DE LUNE dans la gamme PANOPREY des Ets POLYREY,
- compris tout accessoires de fixations, montages et contreventements pour une parfaite tenue des ouvrages,
- toutes fixations invisibles,
- l'intégration des équipements de plomberie et d'électricité dans les mobiliers,
- la découpe et la place nécessaire pour les équipements à intégrer,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les portes, les revêtements de sols ou les peintures,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément à la réglementation et aux prescriptions du fournisseur,

Localisation et dimension : Meuble de rangement dans les locaux suivant :

- Loge 1 et 2 de 600 x 600 x 2 500 mm de ht

9.4 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE MOBILIER

9.4.1 MOBILIERS

9.4.1.1 Plans de travail ou vasque

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~08 CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 2014703648 - 2015F4202-06 - 02-02-2015-BF
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

Fourniture, fabrication et pose, de plans vasques en panneaux de particules hydrofuges de type POLYFORM des Ets POLYREY ou similaire, composés de :

- un plan de 600 mm de largeur x 38 mm d'épaisseur x longueur selon plans, en panneaux de particules hydrofuge,
- un dossier de 100 mm,
- une rive postformée avec rayon de 8 mm pour le nez de plan,
- une retombée de 100 mm,
- une fixation de l'ensemble par tasseau noyés, ou par cornière invisible,
- une fixation invisible par vis à bois à tête fraisée et rebouchage à la résine, les têtes de fixations seront rebouchées pour ne pas être apparentes,
- le meuble sera adapté pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR), avec : une hauteur maximale du plan de travail de 0.80 m, un vide en partie inférieure d'au moins 0.30 m de profondeur, de 0.60 m de largeur et de 0.70 m hauteur, permettant le passage des pieds et des genoux d'une personne en fauteuil roulant,
- une finition et une protection de l'ensemble par un placage en stratifié haute pression de 0.8 mm d'épaisseur, teintes au choix de l'architecte dans la gamme des Ets POLYREY,
- une réaction au feu M3 (mobilière),
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les meubles, les cloisons et les revêtements de sols ou muraux,
- toutes sujétions de mise en œuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément à la réglementation et aux recommandations du fabricant, en coordination avec les lots Cloisons, Revêtements de sols, Electricité, Plomberie et Peinture.

Localisation et dimensions : Plans vasques pour les locaux du projet suivants :

- Sanitaires H et F
- Loge 1 et 2
- Bar

9.4.1.2 Meuble bar

Fourniture et pose d'un meuble bar en panneaux de particules stratifiés, composé de:

- un plan de travail filant en panneaux de particule de qualité hydrofuge de 30 mm d'épaisseur et de 800 mm de largeur, avec plinthe en retrait,
- un comptoir filant en partie haute, hauteur selon plan, en panneaux de particule de qualité hydrofuge de 30 mm d'épaisseur et de 400 mm de largeur,
- des panneaux de séparation verticaux, identique au précédent, hauteur fonction des plans horizontaux,
- des étagères horizontales en panneaux de particule de 30 mm d'épaisseur, finition mélaminé RAL au choix de l'architecte, fixation sur le corps de meuble par taquets, système 32,
- des portes battantes à recouvrement en panneaux de particule, identique au corps de meuble, sur charnières invisibles automatiques de type INTERNAT ANGLE D'OUVERTURE 110° des Ets. HETTICH ou similaire, avec un maintien du vantail en position fermée par des loqueteaux magnétiques,
- des poignées de tirages par profils cornières de 70 x 50 mm, en acier laqué noir, sur toute la hauteur du champ des portes battantes,
- des serrures de type à pêne batteur pour meuble en bois avec noyaux de cylindre encastrés, aspect aluminium anodisé finition inox sur rosace de propreté dite la quincaillerie du chapitre généralités, fourniture de 2 clés par serrure,
- une finition et une protection de l'ensemble par un placage en stratifié haute pression de 0.8 mm d'épaisseur, teintes dans la gamme des Ets. POLYREY ou similaire au choix de l'Architecte,
- des stickers pour meuble bar, police et texte au choix de l'architecte, longueur 3.00 m x 1.00 de ht
- l'intégration des équipements de plomberie et d'électricité dans les mobiliers,
- une fixation de l'ensemble par tasseau noyés ou par cornière invisible,
- une fixation invisible par vis à bois à tête fraisée et rebouchage à la résine, les têtes de fixations seront rebouchées pour ne pas être apparentes,
- une réaction au feu M3,
- le meuble sera adapté pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR), avec : une hauteur maximale du plan de travail de 0.80 m, un vide en partie inférieure d'au moins 0.30 m de profondeur, de 0.60 m de largeur et de 0.70 m hauteur, permettant le passage des pieds et des genoux d'une personne en fauteuil roulant,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les meubles, les cloisons et les revêtements de sols ou muraux,
- toutes sujétions de mise en œuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément à la réglementation et aux recommandations du fabricant, en coordination avec les lots Cloisons, Revêtements de sols, Électricité, Plomberie et Peinture.

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~EN CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

PHASE PRO - DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
017 2014703648 - 2015F4202-06 - 02-12-2015 - BF
Reçu le 04/12/2015

Localisation et dimensions : Meuble bar à poser dans les locaux suivant :

- Entre le local Bar et Hall

9.4.1.3 Étagères en médium stratifiés

Fourniture et pose de tablettes en médium stratifiés composés de:

- des étagères en panneaux médium de 30 mm d'épaisseur, avec les découpes éventuelles pour l'incorporation des appareils électriques, avec plinthe en retrait et piétement pour la première étagère ,
- une finition des panneaux et tranches par placage en stratifié haute pression de 0.8 mm d'épaisseur de teintes des Ets. POLYREY ou similaire au choix de l'Architecte.
- des fixation invisibles adaptés à la nature du meuble, par des équerres métalliques en acier aspect inox mat dito la quincaillerie du chapitre généralités, ou tasseaux bois,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les tablettes, les cloisons ou les peintures,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément à la réglementation et aux prescriptions du fournisseur,

Localisation et dimensions : Étagères en médium stratifiés à poser dans les locaux du projet suivant :

- BAR (sous le plans de travail en retour du meuble)

9.4.1.4 Miroirs collés

Fourniture et pose de miroirs collés composés de :

- un miroir de qualité sanitaire de 5 mm d'épaisseur collé directement sur la paroi sur toute la longueur du plan de travail, hauteur 800 mm,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les miroirs ou les ouvrages en place,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément à la réglementation et aux prescriptions du fournisseur.

Localisation et dimensions : Miroirs à poser dans les locaux du projet suivants :

- Loge 1 et 2

9.5 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE MENUISERIES BOIS INTERIEURES

9.5.1 MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

9.5.1.1 Coiffe en médium de 30 mm

Fourniture et pose d'un habillage en bois en médium pour les cloisons, composés de :

- un médium de 30 mm d'épaisseur avec assemblage par coupe d'onglée,
- une fixation de l'ensemble par tasseau noyés ou par cornière invisible,
- une fixation invisible par vis à bois à tête fraisée et rebouchage à la résine, les têtes de fixations seront rebouchées pour ne pas être apparentes,
- une finition à peindre au lot peinture. Avant la pose, l'entreprise approvisionnera ceux-ci sur le chantier pour que le lot peinture puisse les imprimer sur les 2 faces.
- les bois doivent être éco-certifiées conformément aux exigences réglementaires de la Circulaire du 5 Avril 2005, des bâtiments ERP des Marchés Publics,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les bois et les supports,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation en coordination avec les lots cloisons et peintures.

Localisation et dimensions : Habillage en médium de 30 mm dans les locaux suivants :

- Cloison ht 1.10m entre SAS et Arrière Scène (largeur 140 mm)
- Tableaux et Voussure de cloison entre Scène et Salle Polyvalente (largeur 140 mm)
- Encadrement de la fenêtre intérieure de la Salle Association (largeur 320 mm)

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~EN CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 20147303648 - 2015F4292-96 - 02-02-2015-BF
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

- Pour les menuiseries extérieures de la Salle Polyvalente (largeur 200 mm)

9.5.1.2 Habillage en médium de 30 mm

Fourniture et pose d'un habillage en bois en médium pour les cloisons, composés de :

- un médium de 30 mm d'épaisseur avec une feuillure en partie haute,
- une fixation de l'ensemble sur tasseaux de 25 x 45 mm
- une fixation invisible par vis à bois à tête fraisée et rebouchage à la résine, les têtes de fixations seront rebouchées pour ne pas être apparentes,
- une finition à peindre au lot peinture. Avant la pose, l'entreprise approvisionnera ceux-ci sur le chantier pour que le lot peinture puisse les imprimer sur les 2 faces,
- les joints acryliques propre et soigné ci-besoin,
- les bois doivent être éco-certifiées conformément aux exigences réglementaires de la Circulaire du 5 Avril 2005, des bâtiments ERP des Marchés Publics,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les bois et les supports,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation en coordination avec les lots cloisons et peintures.

Localisation et dimensions : Habillage en médium de 30 mm dans les locaux suivants :

- ht 0.80 m en périphérie de la scène dans la Salle Polyvalente

9.5.1.3 Précadre en bois massif de 50 mm

Fourniture et pose d'un précadre en bois massif composé de :

- un précadre en bois massif de 50 mm d'épaisseur avec assemblage par coupe d'onglée entre le linteau et les deux jambages,
- une fixation par vis à bois à tête fraisée et rebouchage à la résine, les têtes de fixations seront rebouchées pour ne pas être apparentes,
- compris toute les fixations et tous les renforts nécessaires à la bonne stabilité de l'ouvrage,
- un joint de finition acrylique périphérique soigné en périphérie de l'ouvrage,
- une finition à peindre au lot peinture. Avant la pose, l'entreprise approvisionnera ceux-ci sur le chantier pour que le lot peinture puisse les imprimer sur les 2 faces,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les meubles, les cloisons et les revêtements de sols ou muraux,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément à la réglementation et aux recommandations du fabricant, en coordination avec les lots Cloisons, Revêtements de sols, Électricité, Plomberie et Peinture.

Localisation et dimension : Précadre en bois massif à poser dans les locaux suivants :

- Entre le Hall et la Salle polyvalente (largeur 1 100 mm)

9.5.1.4 Plinthes bois

Fourniture et pose de plinthes composées de :

- des plinthes en sapin sans noeud de qualité menuiserie, dimensions : 150 x 20 mm et 100 x 13 mm, à bord droit,
- une pose collée et vissée ou clouée, les têtes de vis ou de clous seront chassées et rebouchées. Dans la mesure du possible, chaque élément sera toujours d'une seule longueur, en cas d'impossibilité, les éléments seront assemblés entre eux à rainures et à fausse languette, compris trainage et onglet pour assemblage en angles,
- une finition à peindre prévue au lot Peinture. Avant la pose des plinthes, l'entreprise approvisionnera celles-ci sur le chantier pour que le lot Peinture puisse les imprimer sur les 2 faces,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition en coordination avec les lots Cloisons, Revêtements de sols et Peinture.

Localisation et dimensions : Plinthes bois à poser dans le local du projet suivant :

1. Plinthes bois de 150 x 20 mm
 - En périphérie de la scène en bois de la Salle polyvalente
2. Plinthes bois de 100 x 13 mm
 - Réserve
 - Mezzanine

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~08~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE

017 014739548 - 2015F4292 - RC - 02-12-2015 - BF
Reçu le 04/12/2015

- Loge 1 et 2
- SAS
- Scène
- Arrière-Scène
- Salle Polyvalente
- Local PAC
- Entrée 1 à 3
- Hall
- Bureau
- Salle Association
- Circulation 1 et 2
- Rangement 1 à 5

9.5.1.5 Plinthes bois crémaillères

Fourniture et pose de plinthes identiques à l'article précédent mais à crémaillères.

Localisation et dimensions : Plinthe à crémaillère à poser sur les parois de chaque côté des marches et des contremarches de l'escalier intérieur en bois dans les locaux suivant :

Plinthes bois à crémaillère de 100 x 13 mm

- Entre SAS et Arrière-Scène

9.5.1.6 Tablette en OSB

Fourniture et pose de tablettes en OSB composés de:

- des étagères en panneaux OSB de 22 mm d'épaisseur et de 450 mm de largeur,
- une finition brute des panneaux,
- des fixations invisibles adaptées à la nature du meuble, par des équerres métalliques et crémaillère, RAL au choix de l'architecte,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les tablettes, les cloisons ou les peintures,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément à la réglementation et aux prescriptions du fournisseur,

Localisation et dimension : Tablette en OSB poser dans les locaux du projet suivant :

- Rangement 1 à 5

9.5.1.7 Habillages des joints de dilatation

Fourniture, fabrication et pose de chants plats en bois exotique de 12 mm d'épaisseur et de 100 mm de largeur, pour l'habillage des joints de dilatation dans les murs et les cloisons en parties verticales et en sous face des plafonds en béton avant la pose des faux plafonds, compris bourrage du fond de joint à l'aide d'un cordon coupe feu type "LITA FEU" ou de qualité technique équivalente.

Une finition à peindre ou à vernir au lot Peinture pour les chants plats apparents. Avant la pose des chants plats, l'entreprise approvisionnera ceux-ci sur le chantier pour que le lot Peinture puisse les imprimer sur les 2 faces. Compris toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition en coordination avec les lots Gros oeuvre, Cloisons, Revêtements de sols, Faux plafonds et Peinture.

Localisation et dimensions : Habillages de l'ensemble des joints de dilatation, verticaux en parois et horizontaux en plafonds, à l'intérieur des locaux du projet.

9.5.1.8 Coffres caches tuyaux en médium

Fourniture, fabrication et pose, de coffres en médium, section 0.40 x 0.40 m intérieure, composés de :

- une ossature porteuse en bois, coffres filants sur toute la longueur des tuyaux ou de la pièce,
- des panneaux en médium de 19 mm d'épaisseur, qualité hydrofuge. Une finition à peindre prévue au lot 12 Peinture, avant la pose des coffres, l'entreprise approvisionnera ceux-ci sur le chantier pour que le lot 12 Peinture puisse les imprimer sur les 2 faces,
- une réaction au feu M1,
- une face facilement démontable par vis à cuvette,
- une isolation acoustique par laine de verre ou de roche de 75 mm d'épaisseur, réaction au feu M0,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les coffres, les cloisons ou les plafonds,

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~EN CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 014703648 20154202 06 02 42 2015 PF
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition en coordination avec les lots Cloisons, Faux plafonds et Peinture.

Localisation et dimensions : suivant plans, coffres caches tuyaux du projet (prévoir 30.00 ml).

9.5.1.9 Trappes de visite PF / CF 1/2 h - Horizontale

Fourniture et pose de trappes de visite d'accès aux combles en plafonds, pose horizontale uniquement, de type BLOCTRAP EL2 30 / HB des Ets. BLOCFER ou similaire, composées de :

- un cadre en bois exotique de section 72 x 58 mm,
- un vantail en médium de dimensions 600 x 600 mm d'épaisseur, équipé d'une condamnation par batteuse et de paumelles de rotation de 140 x 70 mm,
- des couvre joints avec joints intumescent nécessaires pour le calfeutrement coupe feu sur les 4 côtés,
- des joints isophoniques sur les 4 côtés,
- une isolation thermique en laine de roche de 30 mm d'épaisseur collée sur le vantail,
- une finition à peindre prévue au lot peinture. Avant la pose des trappes, l'entreprise approvisionnera celles-ci sur le chantier pour que le lot peinture puisse les imprimer sur les 2 faces,
- des fixations par vissage adaptées à la nature des parois,
- un calfeutrement de finition à la périphérie de l'hubriserie à la charge du présent lot,
- les bois doivent être éco-certifiées conformément aux exigences réglementaires de la Circulaire du 5 Avril 2005, des bâtiments ERP des Marchés Publics,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les trappes et les plafonds,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément aux recommandations du fabricant et à la réglementation, en coordination avec les lots cloison et peinture.

Localisation et dimensions : Trappe de visite pour les plafonds dans les locaux suivants:

- Circulation 2

9.5.1.10 Trappes de visite PF / CF 1/2 h - Verticale

Fourniture et pose de trappes de visite CF 1/2 heure, isophoniques 39 dB, pose verticale uniquement, de type BLOCTRAP EL2 30 des Ets. BLOCFER ou similaire, composées de :

- un cadre en médium monobloc MM237 de section 50 x 40 mm, avec feuillure,
- un vantail en médium de 40 mm d'épaisseur équipé d'une condamnation par batteuse,
- des joints isophoniques sur 4 côtés pour l'acoustique 39 dB,
- des couvre joints avec joints intumescent nécessaires pour le calfeutrement coupe feu sur les 4 côtés ,
- une finition à peindre ou à vernir prévue au lot peinture. Avant la pose des trappes, l'entreprise approvisionnera celles-ci sur le chantier pour que le lot peinture puisse les imprimer sur les 2 faces,
- des fixations par scellement ou par vissage adaptées à la nature des parois,
- un calfeutrement de finition à la périphérie de l'hubriserie à la charge du présent lot,
- un passage libre des trappes de 600 x 600 mm,
- les bois doivent être éco-certifiées conformément aux exigences réglementaires de la Circulaire du 5 Avril 2005, des bâtiments ERP des Marchés Publics,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin pour éviter d'endommager les trappes,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément aux recommandations du fabricant et à la réglementation, en coordination avec les lots cloisons et peinture.

Localisation et dimensions : Trappe de visite pour les cloisons dans les locaux suivants:

- Salle Association pour accès aux remontée de câbles
- Mezzanine pour l'accès au placard technique de ventilation de la réserve

9.5.2 PANNEAUX ACOUSTIQUES

9.5.2.1 Panneaux décoratifs et acoustiques en bois

Fourniture et pose de panneaux muraux LAUDER LINÉA 4.2.4 des Ets LAUDESCHER ou similaire composés de :

- une ossature support primaire et secondaire en bois ou en acier galvanisé. Le choix des profilés, des suspentes et des entraxes, des ossatures bois ou métalliques, est fonction de la nature des supports et de la hauteur à obtenir. Les dispositifs de suspension doivent reprendre sans déformation les charges d'exploitation, une lame d'air pour la ventilation du vide d'air du plénum doit être respectée, les entrées et sorties de ventilation seront de section suffisante,

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~EN CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 014703608 2015F4202 06 02 42 2015-BF
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

- une isolation thermique en laine de verre en panneau certifié ACERMI VA5, de réaction au feu M0 et de classement I1.S4.O2.L2.E1/3, de 20 mm des Ets ISOVER ou similaire,
- l'interposition d'un feutre noir M1,
- un panneau d'habillage acoustique avec :
 - Gamme : **Lauder LINEA**
 - Modèle : **4.2.4**
 - Rythme : Ligné
 - Épaisseur hors tout : 55 mm
 - Section des lames : 42 x 20 mm
 - Face à vue : 42 mm
 - Hauteur lame : 20 mm
 - Contre-lattes arrière noires : 34 x 45 mm
 - Espacement entre lames : 43.71 mm
 - Pourcentage d'ouverture : 51 %
 - Face arrière pour insertion de dalles rigides acoustiques en laine de roche 100 Kg / m3 surfacées d'un voile noir (format 600 x 600 mm ; épaisseur 20 mm)
 - Dimensions modulaires panneau : 1880 x 600 mm et 1265 x 600 mm
- un classement au feu des panneaux : B-s2, d0 conforme à la norme EN 437-7 (M1) pour la qualité FR en toutes épaisseurs,
- les fixations sont prévues en vis torx à tête laquée époxy à la teinte du panneau. Le vissage doit être réalisé conformément à l'Avis Technique du CSTB n° AT 2-10-1396 pour permettre la dilatation des liteaux.
- le traitement des panneaux par une vernis constitué de : la préparation du support avec brossage des salissures, ponçage à sec très soigné, essuyage et dépoussiérage très soigné, une finition par trois couches de vernis aux résines polyuréthanes, haute résistance, aspect satiné tendu, appliquées au pistolet, à la brosse ou au rouleau, avec une révision et un léger ponçage entre les couches, prévue au présent lot, teintes au choix de l'Architecte,
- une réaction au feu : M1,
- des parties démontables pour l'accès au gaine technique en plénum, dimension selon plans et demande du BET fluides,
- une pose en doublage sur les murs en doublage de plaques de plâtre au plafond avec les découpes pour permettre l'incorporation des éclairages en coordination avec le lot Electricité,
- l'Entreprise devra impérativement respecter le calepinage réalisé par l'Architecte. Cependant elle réalisera un plan de calepinage d'exécution qui ne saura être définitif sans l'accord de l'Architecte.
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les panneaux et les cloisons,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément aux recommandations du fabricant, en coordination avec les lots Gros oeuvre, Cloisons, Revêtements de sols, Electricité et Peinture.

Localisation et dimension : Panneaux acoustique à poser aux murs et plafonds dans les locaux du projet suivant :

- Salle Polyvalente
- Hall

9.5.2.2 Grilles décoratives et acoustiques en tenture à tendre

Fourniture et pose de grilles décoratives et acoustiques en tenture à tendre en mur, son système de mise en oeuvre simplifie la pose et permet un démontage-remontage sans difficulté. Véritable peau technique, les grilles permettent de réaliser des surfaces absorbantes sur mesure et de choisir les dispositifs acoustiques à mettre en oeuvre à l'arrière. Ces grilles sont composées de :

- une tenture en textile Aeria contrecollée à une ouate de 3 mm d'épaisseur, tendue sur une structure bois ménageant un espace de 50 mm,
- un panneau de laine de roche surfacée d'un voile de verre noir de 50 mm d'épaisseur mise en oeuvre dans l'espace de 50 mm de la structure bois précédente,
- le textile formant une housse amovible en Aeria habillant les faces visibles sera de teintes au choix du Maître d'ouvrage sur proposition du Maître d'oeuvre dans la gamme du fabricant (24 coloris standards),
- un classement au feu M1, non gouttant pour chaque composant,
- une absorption de l'énergie acoustique caractérisée par son facteur d'absorption $\alpha_w \geq 0,90$,
- un mode de fixation murale groupée sur plusieurs lignes continues sur les parois. L'entreprise devra proposer au Maître d'ouvrage et au Maître d'oeuvre un plan de calepinage détaillant le type de fixation et les lignes groupées pour accord avant toute mise en oeuvre,
- une pose en doublage sur les cloisons en plaques de plâtre ou sur les murs en béton avec les découpes pour permettre l'incorporation des éclairages et des accessoires,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les grilles ou les ouvrages en place,

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~OR CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
017 2014703648-2015F4202-06-02-02-2015-BF
Reçu le 04/12/2015

- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément aux recommandations du fabricant.

Localisation et dimensions : Grilles décoratives et acoustiques sur les parois du projet suivantes :

- Salle Associations

NB : durant la phase de préparation du chantier, l'Entreprise devra la fourniture et la pose d'un échantillon d'une surface de 1.00 m² de grilles murales décoratives et acoustiques prévues. Cet échantillon sera représentatif de l'ouvrage final. Il est demandé à l'Entreprise d'intégrer les éléments de finition afin que le Maître d'ouvrage et le Maître d'oeuvre puissent apprécier la qualité de la prestation. Le Maître d'ouvrage et le Maître d'oeuvre se réservent le droit d'émettre des observations sur l'échantillon présenté, lesquelles seront prises en compte par l'Entreprise pour la réalisation finale de l'ouvrage.

9.5.3 PARQUET

9.5.3.1 Parquet en bois

Fourniture et pose d'un parquet en bois, composée de :

- après vérification de la planimétrie de la dalle (6 mm sous la règle de 2 ml) et de son taux d'hygrométrie (max. 3 %), mise en place d'une barrière pare-vapeur type polyane de 200 microns avec recouvrement des lés minimum de 20 cm,
- une sous-couche résiliente en mousse polyéthylène type SPORTFOAM 10 mm en lés déroulés bords à bords
- un parquet en hêtre massif de 22 mm d'épaisseur, constitué de deux rangées de frises séchées et durcies sous presse (120 Tonnes/m² à 160° C), assemblées par double queue d'aronde.
- des lames de 3 700 x 129 mm, rainurées et bouvetées sur les 4 côtés et revêtues d'une couche de vernis sur le contre-parement pour contre- balancement
- une finition à peindre couleur au choix de l'architecte par le lot peinture,.
- une pose à l'anglaise coupe perdue, par clips métalliques (17 clips/m²) suivant les prescriptions du fabricant. Mise en place de bandes néoprène de compression en pignons.
- un espace de dilatation au niveau du mur de 2 mm par m de largeur de parquet de chaque côté, min. 30 mm. Aussi requis autour des points fixes type pilier,
- une réaction au feu M3,
- un réglage des planchers sur les seuils de façon que les niveaux entre sols soient identiques, cela pour respecter l'accès pour les personnes à mobilité réduite (P.M.R).
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition, conformément à la réglementation et aux recommandations du fabricant, en coordination avec les lots VRD, Gros oeuvre et revêtement de sols.

Localisation et dimensions : Parquet en bois à poser dans les locaux suivants :

- Scène
- Arrière scène

9.5.4 ESCALIER

9.5.4.1 Escalier en bois

Fourniture, fabrication et pose, suivant plans de l'Architecte, d'un escalier en bois massif sapin du pays à peindre, composés de:

- limons en bois d'épaisseur 48 mm pour recevoir les marches,
- des marches et contremarches en chêne d'une épaisseur de 35 en finition à peindre par le lot peinture. Les marches seront rainurées au niveau du nez de marche sur environ 8 cm de large,
- un montage et un réglage de l'ensemble, compris façonnages et fixations de tous ces éléments entre eux,
- une finition à peindre par le lot peinture
- l'entreprise devra une protection efficace des marches d'escalier, type revêtement avec chute de moquette ou similaire afin de ne pas endommager l'ouvrage pendant le chantier,
- conformément à la nouvelle réglementation PMR, les nez de marches doivent être non glissants, ne pas représenter de débord excessif par rapport à la marche, la première et dernière marches doivent être pourvues d'une contremarche d'une hauteur minimale de 100 mm et visuellement contrastée par rapport à la marche,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin pour éviter d'endommager les escaliers ou la galvanisation de protection,

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~EN CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 014703648 20154202-06 02-02-2015-BF
PHASE PRO - DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

- toutes sujétions de mise en œuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément à la réglementation et aux recommandations des fournisseurs, en coordination avec les lots Gros oeuvre, Menuiseries extérieures et Peinture.

Localisation et dimensions : Escalier intérieur en bois pour les locaux suivants :

- Entre SAS et Loges
- Entre SAS et Arrière-Scène

9.5.5 CHÂSSIS FIXES VITRÉS INTÉRIEURS

9.5.5.1 Châssis fixes vitrés verticaux CF 1/2 h

Fourniture, fabrication et pose, de châssis fixes vitrés verticaux coupe-feu 1/2 heure, composés de :

- un cadre dormant et des traverses en bois exotique (qualité à vernir), essence du bois exotique au choix de l'Architecte, venant en recouvrement de la cloison. Ce cadre sera de dimensions adaptées aux parois selon localisation. Une finition à peindre ou à vernir prévue au lot Peinture. Avant la pose des huisseries, l'entreprise approvisionnera celles-ci sur le chantier pour que le lot Peinture puisse les imprimer,
- un simple vitrage clair coupe-feu 1/2 heure de 17 mm d'épaisseur de type SWISSFLAM classe EI 30 des Ets. SAINT GOBAIN ou similaire,
- une étanchéité au feu par des joints intumescents sur montants et traverses,
- les huisseries bois doivent être éco-certifiées conformément aux exigences réglementaires de la Circulaire du 5 Avril 2005, des bâtiments ERP des Marchés Publics,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les châssis,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation conformément à la réglementation, en coordination avec les lots Cloisons et Peinture.

Localisation et dimensions : Châssis fixes vitrés verticaux intérieurs CF 1/2 heure pour les locaux suivant :

1. 2 400 x 1 100 mm de ht
 - Salle Association

9.5.6 TRAVAUX DIVERS

9.5.6.1 Barillets de chantier

Le présent lot devra installer des cylindres provisoires de chantier sur la même variure s'ouvrant pour permettre la fermeture et l'ouverture des portes des locaux de son lot avec une seule clé pendant les travaux de finition. Les cylindres définitifs seront posés lors de la réception des travaux.

9.5.6.2 Organigramme et remise des clés

Le présent lot devra établir l'organigramme des clés du projet en coordination avec le Maître d'ouvrage pour définir l'organisation des clés des locaux, cela en coordination avec les lots 5 Menuiseries extérieures aluminium et 2 Serrurerie. (voir les CCTP des lots 5 Menuiseries extérieures aluminium et 2 Serrurerie).

Pour ce projet, il sera prévu une mise sur combinaison du projet de l'ensemble des clés de sûreté par passe général ou partiel. L'entreprise devra prévoir la fourniture de :

- 3 clefs par local,
- 15 passes partiels,
- 5 passes généraux.

Les clés du projet seront réunies par trousseau avec une étiquette indiquant le local et le niveau du bâtiment.

Les trousseaux seront présentés sur un tableau avec un repérage pour chaque niveau.

Pour les portes du projet prévues aux lots 5 Menuiseries extérieures aluminium et 2 Serrurerie, fourniture des cylindres prévue au présent lot, pose prévue aux lot 5 Menuiseries extérieures aluminium et 2 Serrurerie (voir les CCTP des lots 2 Serrurerie et 5 Menuiseries extérieures).

9.6 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE MENUISERIES BOIS EXTERIEURES

9.6.1 PRECADRE BOIS EXTERIEURS

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~08 CONSTRUCTION~~ D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 014733648 2015F4202-06 02-02-2015-BF
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

9.6.1.1 Précadre en bois massif de 30 mm

Fourniture et pose d'un précadre en panneaux trois plis de 30 mm composé de :

- un précadre en panneaux trois plis de 30 mm, en épicéa traité classe 4, avec assemblage par coupe d'onglée,
- une fixation par vis à bois à tête fraisée et rebouchage à la résine, les têtes de fixations seront rebouchées pour ne pas être apparentes,
- compris toute les fixations et tous les renforts nécessaires à la bonne stabilité de l'ouvrage,
- un joint de finition acrylique périphérique soigné en périphérie de l'ouvrage,
- une finition à peindre au lot peinture. Avant la pose, l'entreprise approvisionnera ceux-ci sur le chantier pour que le lot peinture puisse les imprimer sur les 2 faces,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les meubles, les cloisons et les revêtements de sols ou muraux,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément à la réglementation et aux recommandations du fabricant, en coordination avec les lots Cloisons, Revêtements de sols, Électricité, Plomberie et Peinture.

Localisation et dimension : Précadre en panneaux trois plis de 30 mm dans les locaux suivants :

- Local PAC en périphérie des grilles de ventilations

9.6.2 BARDAGES EXTERIEURE EN BOIS

9.6.2.1 Bardages à couvre joint extérieur bois en Epicéa à peindre

Sur le support enduit des murs en aggloméré du lot gros oeuvre, fourniture et pose d'un bardage extérieur bois en Épicéa avec tasseaux formant couvre joint, finition à peindre, composée de:

- une ossature support constituée d'un simple litonnage en bois traité classe 4, durabilité correspondant à la classe 2 de risques biologiques selon la norme NF EN 335.1 avec un classement mécanique minimum C18 selon les normes NF EN 338 et NF B 52.001.4, de dimensions 25 x 45 mm minimum, fixés en position verticale ou horizontale avec un entraxe de fixation de 0.40 m ou 0.60 m. Une attention particulière doit être apportée à la planéité de l'ossature mise en place. Cette planéité est essentielle pour obtenir le meilleur aspect de surface pour le bardage,
- la lame d'air pour la ventilation du vide d'air entre la face interne des clins et le nu extérieur du mur porteur doit être respectée, en parties basse et haute et au droit des ouvertures. La section en partie courante sera suffisante, d'une largeur au moins égale à 1 cm, les entrées et sorties de ventilation sont de section suffisante, au minimum égale à 50 cm² / m,
- un bardage à couvre joint en Épicéa classe 4 finition à peindre : fourniture et pose d'un panneau trois plis de 19 mm fixé sur les tasseaux par vis ou clous en acier inoxydable. Des tasseaux formant couvres joints de même essences seront fixés en pose verticale, avec des sections de 40 x 40mm. Les bois seront bouvetés, l'aspect des lames sera lisse. Cet ensemble sera ajusté jusque sous la volige du débord de toiture,
- des espaces de dilatation notamment au droit des ouvertures,
- une grille anti-rongeur en profil cornière en PVC rigide perforé sur une aile en partie basse,
- toute la visserie sera en acier inoxydable,
- une réaction au feu : M3,
- l'Entrepreneur devra fournir un certificat de traitement de l'atelier spécialisé qui aura effectué le traitement des bois, soit un certificat de traitement personnel s'il est l'appliqueur. Toutes les coupes ou entailles des bois traités, doivent à nouveau être traitées,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les murs en ossatures bois, le pare-pluie et le bardage,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition conformément à la réglementation et aux recommandations du fabricant, en coordination avec les lots Gros oeuvre, Étanchéité et Menuiseries extérieures.

NOTA :

- **L'entreprise devra tout mettre en oeuvre pour que le bardage des portes soit dans l'alignement du bardage des façades.**

Localisation et dimensions : Bardages extérieur bois en Épicéa avec tasseaux formant couvre joint à poser sur les façades du local associatif. (Façade OUEST et SUD)

9.6.3 PORTES EXTERIEURES EN BOIS

9.6.3.1 Portes bois à 1 vantail

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~08 CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 014739548 2015F4202 06 02 12 2015 PF
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

Fourniture et pose de porte extérieure en bois à 1 vantail composé de:

- un bâti en bois exotique section 58 x 68 mm,
- une porte en épicéa à 1 vantail, en panneaux trois plis de 27 mm, traité classe 4, finition à peindre par le lot peinture,
- des paumelles de construction avec roulement à billes, 3 points anti-dégondage en acier par vantail,
- l'ouvrant usuel sera équipé conformément au chapitre " généralités " de :
 1. côté intérieur : une barre anti-paniques en acier de type TOUCH BAR et d'un ferme porte à bras à glissière en aluminium,
 2. côté extérieur d'une serrure avec cylindre de sécurité sur organigramme et d'une béquille en aluminium anodisé ton inox,
- un butoir solide, fixé au sol,
- des fixations par scellement ou par vissage adaptées à la nature des parois,
- un calfeutrement de finition à la périphérie de l'hubriserie,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les hubriseries ou les portes,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément aux recommandations du fabricant et à la réglementation.

Localisation et dimension : Porte extérieure en bois à 1 vantail à poser dans les locaux suivants:

- SAS - Façade EST (1 000 x 2 200 mm de ht)

9.6.3.2 Portes bois à 2 vantaux

Fourniture et pose de porte extérieure en bois à 2 vantaux composé de:

- un bâti en bois exotique section 58 x 68 mm,
- des portes en épicéa à 2 vantaux, en panneaux trois plis de 27 mm, traité classe 4, finition à peindre par le lot peinture,
- des paumelles de construction avec roulement à billes, 3 points anti-dégondage en acier par vantail,
- l'ouvrant usuel sera équipé conformément au chapitre " généralités " de :
 1. côté intérieur : une barre anti-paniques en acier de type TOUCH BAR et d'un ferme porte à bras à glissière en aluminium,
 2. côté extérieur d'une serrure avec cylindre de sécurité sur organigramme et d'une béquille en aluminium anodisé ton inox,
- le semi-fixe sera équipé d'une crémone pompier conformément au chapitre " généralités ",
- un butoir pour chaque vantail, solide, fixé au sol,
- des fixations par scellement ou par vissage adaptées à la nature des parois,
- un calfeutrement de finition à la périphérie de l'hubriserie,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les hubriseries ou les portes,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément aux recommandations du fabricant et à la réglementation.

Localisation et dimension : Porte extérieure en bois à 2 vantaux à poser dans les locaux suivants:

- Rangement 5 - Façade EST (1 900 x 2 200 mm de ht)

9.6.3.3 Porte bois avec tasseaux formant couvre joint

Fourniture et pose de porte bois avec tasseaux formant couvre joint, finition à peindre, composée de:

- une porte à couve joint en Épicéa classe 4 finition à peindre par le lot peinture, composé d'un panneau trois plis de 27 mm fixé sur des pentures coudées en acier noir traité anti-corrosion. Des tasseaux formant couvres joints de même essences seront fixés en pose verticale avec des sections de 40 x 40mm. Les bois seront bouvetés, l'aspect des lames sera lisse.
- une poignée de tirage par un fer plat en acier galvanisée fixée sous liteau,
- une condamnation par un verrou de sûreté avec cylindre sur organigramme,
- un ferme porte à bras à glissière en aluminium,
- toute la visserie sera en acier inoxydable,
- des butoirs pour chaque vantail, solide, fixés au sol ou sur le mur extérieur de la façade,
- l'ensemble des ouvrages métalliques seront en acier galvanisé laqué teintes RAL au choix de l'Architecte,
- des fixations par scellement ou par vissage adaptées à la nature des parois,
- un calfeutrement de finition à la périphérie de l'hubriserie à la charge du présent lot,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin pour éviter d'endommager les portes ou la peinture de finition,

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~EN CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 2014733548 - 2015F4202-06 - 02-12-2015-BF
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

- toutes sujétions de mise en œuvre, d'étanchéité et de finition pour une parfaite installation, conformément à la réglementation et aux recommandations du fabricant, en coordination avec les lots Gros oeuvre, Revêtements de sols et Peinture.

NOTA :

- L'entreprise devra tout mettre en œuvre pour que le bardage des portes soit dans l'alignement du bardage des façades.**

Localisation et dimensions : Portes extérieur bois avec tasseaux formant couvre joint à poser sur les façades du local associatif (Façade OUEST et SUD) dans les locaux suivants :

- Rangement 1 à 4

9.6.4 VOLETS COULISSANTS EXTERIEURE EN BOIS

9.6.4.1 Volets coulissants avec tasseaux formant couvre joint

Fourniture et pose de volets coulissant en bois avec tasseaux formant couvre joint, finition à peindre, composée de:

- des volets coulissants en bois à couve joint en Épicéa classe 4 finition à peindre par le lot peinture, composé d'un panneau trois plis de 19 mm fixé sur des support en acier galvanisé (**prévu au lot SERRURERIE**). Des tasseaux formant couvre joints de même essences seront fixés en pose verticale avec des sections de 40 x 40 mm. Les bois seront bouvetés, l'aspect des lames sera lisse. Avec une partie basse adaptée pour recevoir le rail de guidage décrit ci-après,
- une poignée de tirage par un fer plat en acier galvanisée fixée sous liteau,
- une condamnation par un verrou de sûreté type verrou à baïonnette,
- toute la visserie sera en acier inoxydable,
- des butoirs pour chaque vantail, solide, fixés au sol ou sur le mur extérieur de la façade,
- l'ensemble des ouvrages métalliques seront en acier galvanisé laqué teintes RAL au choix de l'Architecte,
- des fixations par scellement ou par vissage adaptées à la nature des parois,
- un calfeutrement de finition à la périphérie de l'hubriserie à la charge du présent lot,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin pour éviter d'endommager les portes ou la peinture de finition,
- toutes sujétions de mise en œuvre, d'étanchéité et de finition pour une parfaite installation, conformément à la réglementation et aux recommandations du fabricant, en coordination avec les lots Gros oeuvre, Serrurerie, VRD et Peinture.

Localisation et dimensions : Volet coulissant à poser sur les façades suivantes :

- FAÇADE EST**
 - 1 650 x 2 750 mm de ht : (A diviser en 1U)
 - 4 900 x 2 750 mm de ht : (A diviser en 2U)
- FAÇADE NORD**
 - 8 300 x 2 750 mm de ht : (A diviser en 4U)
- FAÇADE SUD**
 - 5 350 x 2 750 mm de ht : (A diviser en 3U)
 - 9 000 x 2 750 mm de ht : (A diviser en 4U)

9.7 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE SIGNALÉTIQUE

9.7.1 SIGNALÉTIQUE INTERIEURE

9.7.1.1 Tôle en acier galvanisé pour affichage

Fourniture et pose d'une tôle d'acier galvanisé support d'affichage composé de :

- une tôle d'acier galvanisé de 20/10 ème collé directement sur la parois, dimension 900 x 2 100 m de ht et 900 x 1 000 m de ht,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les miroirs ou les ouvrages en place,
- toutes sujétions de mise en œuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément à la réglementation et aux prescriptions du fournisseur.

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~08~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 014703648 2015A202-06 02-12-2015-BF
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

Localisation et dimension : Tôle d'acier galvanisé support d'affichage à poser dans les locaux suivants :

- Entrée 2 (900 x 2 100 mm de ht)
- Bar (900 x 1 000 mm de ht)

9.7.1.2 Plaque pictogramme

La signalétique présentera un lettrage double : l'un en relief et l'autre en braille (pictogrammes pour chaque sanitaire : homme, femme et handicapé).

Le support est composé des éléments suivants :

- Pictogramme en verre de 20/10ème, avec insertion de billes inox pour l'information en braille. La découpe devra être l'objet d'une attention particulière afin que aucune aspérité risquant de blesser le doigt ne soit perceptible. Ce pictogramme pourra être collé positionné sur une plaque de 150 x 150 en verre trempé 4 mm ("sécurité") avec arêtes abattues et chants polis ou sur un plaque d'aluminium anodisé naturel de 2 mm. Dans ces 2 derniers cas, le support sera partiellement couvert d'un film PVC coulé polymère semi découpé mat assurant la fonction d'anti reflet.
- Le profil est fixé au mur par collage structural.
- Format hors tout : Hauteur 150 mm x épaisseur 4 mm.
- Référence LIT 150 V de chez marcal, ou équivalent.

9.8 PRESCRIPTIONS GENERALES

9.8.1 HYGIÈNE ET SÉCURITÉ DE CHANTIER

Le prix global forfaitaire de chaque lot comprendra toutes les dispositions à prendre et ouvrages à réaliser pour assurer dans tous les cas l'hygiène et la sécurité du personnel amené à travailler sur le projet, conformément à la réglementation en vigueur.

9.8.2 DOSSIER DES OUVRAGES EXÉCUTÉS D.O.E.

A la réception des travaux, les entreprises devront remettre à l'équipe de maîtrise d'oeuvre les plans et les documents des ouvrages exécutés (D.O.E) en 4 exemplaires dont 2 reproductible sur support informatique DWG (CD-ROOM), composés de :

- Les plans de recollement des ouvrages exécutés,
- La remise de toutes les instructions et mode d'emploi écrits, concernant le fonctionnement et l'entretien des installations et équipements, ainsi que les différents fabricants ou fournisseurs,
- Les avis techniques, les essais COPREC, CONSUELS, etc...

Un exemplaire sera remis au coordonnateur S.P.S. pour joindre au Dossier d'Intervention Ulérieur sur l'Ouvrage (D.I.U.O.).

9.9 PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES EVENTUELLES (PSE) OBLIGATOIRE

9.9.1 PSE HORS DEVIS

Sous forme de prestations supplémentaires éventuelles hors devis de base, le présent lot devra chiffrer les ouvrages suivants :

9.9.1.1 PSE N°09-01 - Habillage par panneaux bois en OSB

Fourniture et pose d'un habillage de parois par panneaux en OSB composé:

- un panneau OSB de 22 mm, obtenus par le collage de lamelles minces de bois rigoureusement sélectionné, constitué à 100 % de bois résineux, pins maritimes et sylvestres, ambiance humide, pose par rainure et languette, ou en OSB. Tous les panneaux cassés, ébréchés ou détériorés par imprégnation d'eau seront refusés et remplacés aux frais de l'entreprise,
- une fixation par vissage ou collage sur les murs en doublage en plaque de plâtre et en béton,
- une finition des panneaux en bois brut,
- compris tous les éléments de fixations nécessaire à la bonne stabilité de l'ouvrage,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les bois ou les panneaux,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition conformément à la réglementation, aux recommandations des fabricants, en coordination avec les lots Gros oeuvre, Menuiseries extérieures et Cloisons.

Localisation et dimensions : Panneaux en OSB à poser en périphérie du local Réserve (hauteur de 1.10 m).

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~08 CONSTRUCTION~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

017 014739548 20154202 06 02 12 2015 BF
PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
Reçu le 04/12/2015

9.9.1.2 PSE N°09-02 - Parquet en bois

Fourniture et pose d'un parquet en bois identique à celui prévus en base.

Localisation et dimensions : Parquet en Bois à poser dans la salle Polyvalente du projet.

9.9.1.3 PSE N°09-03 - Plateau en médium peint de 30 mm

Fourniture et pose d'un plateau bois en médium servant de guichet vestiaire, composés de :

- un plateau filant en médium de 30 mm d'épaisseur avec une feuillure en partie haute,
- une retombé vertical en médium de 30 mm,
- une fixation de l'ensemble sur tasseaux de 25 x 45 mm
- une fixation invisible par vis à bois à tête fraisée et rebouchage à la résine, les têtes de fixations seront rebouchées pour ne pas être apparentes,
- une finition à peindre au lot peinture. Avant la pose, l'entreprise approvisionnera ceux-ci sur le chantier pour que le lot peinture puisse les imprimer sur les 2 faces,
- les joints acryliques propres et soigné ci-besoin,
- les bois doivent être éco-certifiées conformément aux exigences réglementaires de la Circulaire du 5 Avril 2005, des bâtiments ERP des Marchés Publics,
- une réaction au feu M3
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les bois et les supports,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition pour une parfaite installation en coordination avec les lots cloisons et peintures.

Localisation et dimensions : Plateau en médium de 30 mm dans les locaux suivants :

- Hall

9.9.1.4 PSE N°09-04 - Rideaux de scène

Fourniture et pose de rideaux de scène composé de :

- 2 grands rideaux de scène non doublés ourlets sur les côtés, bas à la machine tête Wave, compris raccords des tissus.
- fixation au plafond par bride, double tirage avec cordon, tirage cordon pour rideaux lourd, tissu Occultant genre DRAPILUX ou similaire, ampleur 1,8 ou équivalent en 300cm de haut,
- compris tous les éléments de fixations nécessaire à la bonne stabilité de l'ouvrage,
- une réaction au feu M1,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les bois ou les panneaux,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition conformément à la réglementation, aux recommandations des fabricants, en coordination avec les lots Gros oeuvre, Menuiseries extérieures et Cloisons.

Localisation et dimensions : Rideaux à poser dans les locaux suivants :

- Entre Scène et Salle Polyvalente

9.9.1.5 PSE N°09-05 - Rideaux de séparation de scène

Fourniture et pose de rideau de séparation de scène composé de :

- 4 rideaux de scènes non doublés ourlet sur les côtés, bas à la machine tête Wave,
- fixation au plafond par bride, tirage simple rideaux lourd, tissu Occultant genre DRAPILUX ou similaire, ampleur 1,8 ou équivalent en 300cm de haut,
- compris tous les éléments de fixations nécessaire à la bonne stabilité de l'ouvrage,
- une réaction au feu M1,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les bois ou les panneaux,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition conformément à la réglementation, aux recommandations des fabricants, en coordination avec les lots Gros oeuvre, Menuiseries extérieures et Cloisons.

Localisation et dimensions : Rideaux à poser dans les locaux suivants :

- Séparateur sur la Scène

DESCRIPTIF

Affaire : 14 - ~~08~~ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINTE MARIE DE RE

PHASE PRO / DCE - Lot n° 9 : MENUISERIE BOIS - SIGNALÉTIQUE
017 0147 03548 - 2015F4202-06 - 02-12-2015 - PF
Reçu le 04/12/2015

9.9.1.6 PSE N°09-06 - Rideaux de séparation de piste

Fourniture et pose de rideau de séparation de piste composé de :

- 2 grand rideaux ou voilage non doublés ourlets sur les côtés, bas à la machine tête Wave, compris raccords des tissus,
- fixation au plafond avec système de contrebalancement monté sur câble, tringle avec de angles façon en U, suspentes et naissances,
- tissu Occultant ou léger genre DRAPILUX ou similaire ampleur 1,8 ou équivalent en 300cm de haut,
- compris tous les éléments de fixations nécessaire à la bonne stabilité de l'ouvrage,
- une réaction au feu M2,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les bois ou les panneaux,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition conformément à la réglementation, aux recommandations des fabricants, en coordination avec les lots Gros oeuvre, Menuiseries extérieures et Cloisons.

Localisation et dimensions : Rideau à poser dans les locaux suivants :

- Séparateur de piste dans la Salle Polyvalente

9.9.1.7 PSE N°09-07 - Rideaux d'occultations

Fourniture et pose de rideaux d'occultations composé de :

- un seul grand rideau non doublés ourlets sur les côtés, divisible en plusieurs parties à confirmer, bas à la machine tête Wave, raccords des tissus.
- fixation murale par équerre tringle tirage main pour tissu lourd, tissu Occultant genre DRAPILUX ou similaire, ampleur 1,8 ou équivalent en 300 cm de haut,
- compris tous les éléments de fixations nécessaire à la bonne stabilité de l'ouvrage,
- une réaction au feu M2,
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les bois ou les panneaux,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition conformément à la réglementation, aux recommandations des fabricants, en coordination avec les lots Gros oeuvre, Menuiseries extérieures et Cloisons.

Localisation et dimensions : Rideaux d'occultations à poser dans les locaux suivants :

- Salle Polyvalente - Fenêtres coté NORD et SUD

9.9.1.8 PSE N°09-08 - Portants mobiles

Fourniture et pose de portant mobile en acier sur roulette composé de :

- une barre métallique en tube ronde support de cintres,
- des supports métallique en haut et à la base en tube métallique réglable en hauteur,
- des pieds en tube métallique équipé de 4 roulettes,
- des embouts de protection en plastique,
- compris tous les éléments de fixations nécessaire à la bonne stabilité de l'ouvrage,
- des dimensions 1 450 x 400 x 1 800 mm de ht,
- une réaction au feu M3
- le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les bois ou les panneaux,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de finition conformément à la réglementation, aux recommandations des fabricants, en coordination avec les lots Gros oeuvre, Menuiseries extérieures et Cloisons

Localisation et dimensions : Portant mobile en acier sur roulette à poser dans les locaux suivants :

- Vestiaire
- Arrière Scène